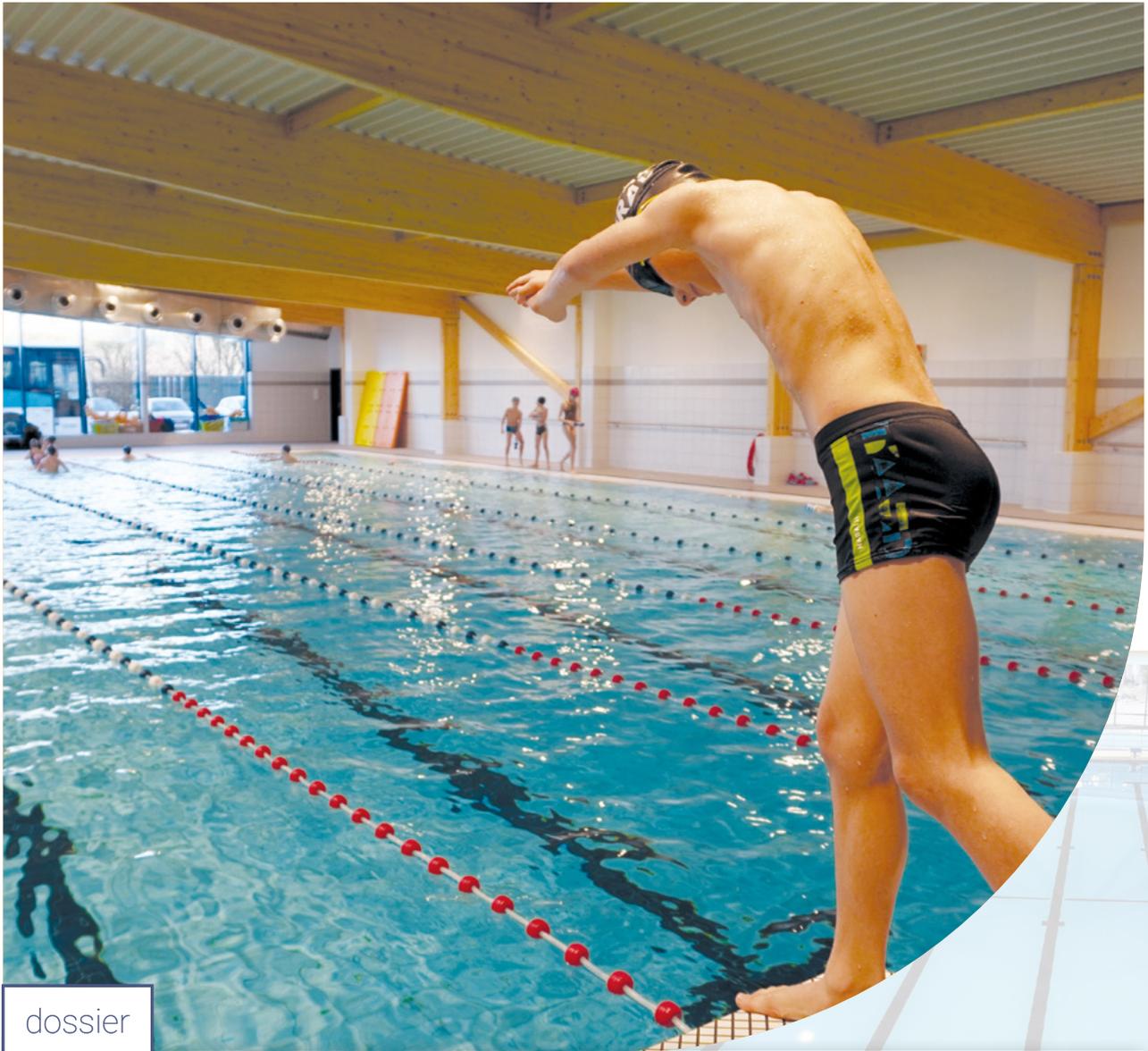


RODRIGUE DEMEUSE ET EMMANUEL DISABATO (ECOLO)

« Réformer des rythmes
académiques épuisants »



dossier

NATATION :

Quand les cours tombent à l'eau

OUTILS

Epikids : des émissions pédagogiques pour les 8-13 ans



Dossier piscine

10



Epikids

19



Jojo le super-héros

24

ÉDITO

3

2023, dernière année complète de la législature

L'ACTU

4

Olivier Vandecasteele, Belge détenu en Iran : comment aborder une telle actualité en classe ?

CAS D'ÉCOLE

5

Une bulle d'oxygène pour les élèves HP

INTERVIEW

6

Rodrigue Demeuse et Emmanuel Disabato : « *La réforme des rythmes académiques, ce serait finalement la meilleure réforme possible du décret paysage* »

DOSSIER

10

« *De nécessité à un réel luxe, quand les cours de natation tombent à l'eau...* »

MÉMOIRE D'ÉCOLE

16

CRB Schaerbeek : le premier centenaire d'une longue série

COULISSES

18

Bernadette Paquot : « *Notre mission : permettre à l'enfant de retourner le plus vite possible à l'école* »

PROFS 2.0

19

Epikids : des émissions télé pour aviver la curiosité des 8-13 ans

CONFIDENCES

20

Megan Giart : « *Donner les clés à mes élèves pour qu'ils reprennent confiance en eux et leurs capacités, qu'ils deviennent autonomes et se révèlent* »

À L'ÉTUDE

22

L'indifférence aux différences n'est pas une solution

CHRONIQUE

23

A-t-on le droit de blasphémer ou de se moquer d'une religion ?

LIVRES

24

Guillaume Vandaële : « *Mener une réflexion sur l'acceptation de la différence et sur la bienveillance* »

- *Hyper-parentalité*
- *La Guerre des Lulus – La Maison des enfants trouvés*
- *Le nuage de papa*

SERVICES

26

HUMOUR

28

Intercours, la BD de Jacques Louis

entrées libres

Février 2023 / N°176 / 17^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Arnaud Michel (02 256 70 34)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Journalistes

Arnaud Michel et Gérald Vanbellingen

Secrétariat et abonnements

Déborah Buekenhoudt : 02 256 70 55

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Catherine Joret

Membres du comité de rédaction

Deborah Buekenhoudt
Luc De Wael
Etienne Descamps
Alain Desmons
Edith Devel
Hélène Genevrois
Fabrice Glogowski
Pierre Henry
Catherine Joret

Oleg Lebedev
Marie-Noëlle Lovenfosse
Arnaud Michel
Vinciane Misselyn
François Tollet
Marie Trogu
Gérald Vanbellingen
Stéphane Vanoirbeck

Publicité

02 256 70 55

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Retrouvez les nouvelles versions du projet éducatif de nos écoles, Mission de l'école chrétienne, pour l'enseignement obligatoire et non-obligatoire via <https://bit.ly/3Qgsnas>



Édito

2023, dernière année complète de la législature



Lors d'une récente réunion de contact, la ministre Désir adressa ses bon vœux à l'ensemble des participants en souhaitant à chacun une excellente dernière année complète en sa présence comme ministre de l'Enseignement sous la législature 2019-2024. En d'autres termes, le gouvernement entame une dernière ligne droite avant les prochaines élections ! À quoi doit-on donc encore s'attendre avant que la parole revienne aux électeurs ? Tout d'abord quelques dossiers qui concernent plus particulièrement l'enseignement fondamental : la généralisation de l'apprentissage de la première langue étrangère dès la 3^e primaire dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, et non plus seulement à Bruxelles comme actuellement ; la maturation de l'accompagnement personnalisé, d'un dossier d'accompagnement de l'élève ; de dispositions relatives à la gratuité de l'enseignement dont, peut-être, des plafonds pour les voyages scolaires ; un débat sur une évolution possible de l'aide administrative actuelle vers une forme de cadre organique.

Dans l'enseignement secondaire, l'attention reste centrée sur le parcours de l'enseignement qualifiant, sur l'au-delà du tronc commun qui intéresse aussi au plus haut point l'enseignement de transition, sur les échanges entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions concernant l'avenir de l'enseignement et de la formation en alternance. L'enseignement de promotion sociale sera lui-même associé à certains de ces débats en vue de préparer la prochaine déclaration gouvernementale. La ministre a également confirmé l'intention du gouvernement de faire adopter les dispositions relatives à l'évaluation des membres du personnel, de consulter les principales organisations représentatives concernant l'avenir de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, de ne pas modifier les législations relatives à la taille des classes mais d'en assurer une supervision. Le débat annoncé relatif aux centres PMS et à leurs missions aura-t-il lieu et, le cas échéant, selon quelles modalités ?

Dans l'enseignement supérieur, l'heure est aussi à la mise en œuvre de certaines réformes, à commencer par celle de la formation initiale des enseignants et par le débat, à ce niveau également, concernant la modification des rythmes annuels d'enseignement, d'étude et d'évaluation. Enfin, chacun sera concerné par le refinancement exceptionnel qui devrait intervenir pour les bâtiments scolaires. Quatre appels à projets devraient être concentrés entre le deuxième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2024. Nous y reviendrons dès que les précisions seront connues. ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

Le 30 janvier 2023

Olivier Vandecasteele, Belge détenu en Iran : comment aborder une telle actualité en classe ?

ARNAUD MICHEL

Qu'est-ce qu'une démocratie ? Comment se mobiliser pour défendre ses idéaux ? Quel rôle peut ou doit jouer l'école dans l'apprentissage de ces concepts et le décryptage d'une information ? L'actualité récente remet ces interrogations sur la table.

Cette actualité, c'est la situation d'Olivier Vandecasteele. Ce Belge a été arrêté abusivement en février 2022 en Iran. Accusé d'espionnage par le régime iranien, il a récemment été condamné à 40 ans de prison et 74 coups de fouet.

Cette affaire révèle un mécanisme de diplomatie de l'otage de la part de l'Iran. L'Iran désire échanger M. Vandecasteele contre un diplomate iranien condamné en Belgique pour terrorisme. Le régime en place à Téhéran déclare que ce dernier purgera sa peine en Iran. L'été dernier, le parlement adoptait un traité afin de permettre cet échange, au nom de la raison d'État.

Cependant, en décembre 2022, la Cour constitutionnelle suspendait la possibilité de cet échange arguant que la Belgique savait ou devait savoir que l'Iran n'appliquera pas la peine infligée à son diplomate. La Cour a jusqu'au 8 mars pour statuer définitivement. À l'heure d'écrire ces lignes, aucune décision n'avait encore été prise malgré la mobilisation presque sans précédent.

Mobilisation citoyenne

Il est, en effet, difficile de traiter de tels sujets sans parler de la mobilisation qu'ils entraînent. L'histoire d'Olivier Vandecasteele est partout : mobilisation citoyenne vers les communes, les associations, les écoles, les partis politiques, rassemblements, pétitions, déploiement de bâches, mobilisation de la presse, cartes blanches d'ONG appelant l'Europe à soutenir la Belgique afin de l'aider à faire libérer le Tournaisien...

Qu'est-ce qu'une histoire comme celle d'Olivier Vandecasteele peut apprendre

à nos jeunes quant aux idéaux pour lesquels ils sont prêts à se mobiliser ? Et quel est le rôle de l'école dans l'écllosion de cette conscience citoyenne ? Pour décrypter cette question, Jean-Pierre Darimont, conseiller relais à la cellule de soutien et d'accompagnement de la Fédération de l'Enseignement secondaire, avance deux choses complémentaires. « Il y a ce qu'il se passe en classe d'un côté mais il faut aussi avoir à l'esprit les projets extrascolaires menés par l'école sur des thématiques comme le commerce équitable, l'accueil des réfugiés, le climat, ... La citoyenneté est plus qu'un objet d'apprentissage sanctionné par une évaluation. Les jeunes doivent vivre ces choses et les concrétiser dans des expériences de vie au-delà de la base théorique. »

Cela nécessite également une éducation à la démarche critique. « Le traitement de l'information, la fiabilité des sources sont des notions présentes par petites touches de manière transversale. En français, c'est même explicite dans les programmes. Les professeurs sont sensibilisés à ces questions. Globalement, c'est pratiqué dans nos écoles en français, histoire, religion, sciences humaines et sciences notamment », précise M. Darimont.

Pour Jean-Pierre Darimont, c'est également par le vécu que la notion de démocratie est appréhendée par les jeunes. « Quand l'école met en place des actions dans lesquelles l'élève est écouté, cela fait germer les graines de la démocratie. Ça peut être le cas de l'élection de délégués de classe. Mais on pourrait aller plus loin en se posant des questions comme « à quoi sert la Justice ? ». Ces initiatives sont des contre-feux essentiels aux discours populistes », conclut-il. ■



Olivier Vandecasteele, détenu en Iran depuis février 2022

Vous désirez signer la pétition d'Amnesty International demandant la libération d'Olivier Vandecasteele ? Rendez-vous sur www.amnesty.be/ovdc



Anne Geelhand et Eva Habra ©DR

Une bulle d'oxygène pour les élèves HP

ARNAUD MICHEL

Le projet HP de l'école secondaire Saint-Boniface Parnasse à Ixelles fête, cette année, ses 20 ans. Ce début d'année 2023 marque également le passage de flambeau entre Anne Geelhand et Eva Habra à la tête du projet. Rencontre avec ces deux juristes, spécialisées en médiation et passionnées d'enseignement.

« L'origine du projet remonte à 2002. Le ministre de l'Enseignement de l'époque, Pierre Hazette avait reçu des demandes de parents d'élèves à haut potentiel afin d'instaurer un encadrement spécifique. À ce moment-là, le sujet était encore tabou. Le ministre avait lancé un appel à projets et 10 écoles ont été retenues », explique Anne Geelhand qui a piloté le projet HP durant 13 ans à Saint-Boniface Parnasse. « Par la suite, les budgets ont été coupés et nous avons alors dû fonctionner sur fonds propres. C'est toujours le cas actuellement. »

L'école a parfois dû se battre pour conserver ce projet mais elle y est toujours parvenue. « De 6 élèves en 2002, nous sommes désormais à 74 élèves HP, de la 1^{re} à la 6^e secondaire », annonce Eva Habra, la nouvelle personne ressource.

Le fondement du projet repose sur la création d'un local dans lequel peuvent venir se ressourcer les élèves concernés. « Le local est ouvert tous les midis. Les élèves HP peuvent également y venir durant leurs interours. Sauf réelle urgence et autorisation du professeur,

on ne les sort pas de leur classe pendant les cours. Et si c'est le cas et que le jeune le demande, il doit venir au local avec un projet précis à réaliser pendant le temps où il n'est pas en classe », détaille Mme Habra.

L'objectif poursuivi est de favoriser le vivre-ensemble, de sensibiliser les autres élèves à ce qu'est être à haut potentiel. Certains craignent d'être stigmatisés. Mais pas seulement selon Mme Geelhand. « Le travail doit se faire en étroite collaboration avec la direction, les parents, le centre PMS mais aussi les professeurs qui peuvent parfois être déstabilisés par les réactions d'un enfant à haut potentiel. »

Différentes idées d'accompagnement sont mises en place avec toujours la même obsession : le bien-être de l'élève, son épanouissement au sein de l'école tout en prenant en compte ses besoins spécifiques. C'est donc un travail au cas par cas. « Nous organisons des ateliers de méthode de travail, des ateliers d'impro, d'origami, de programmation informatique. Quand on se rend compte que des élèves sont nettement supérieurs au niveau pédagogique, on

leur propose une sortie de classe durant quelques périodes pour aller approfondir certaines choses. D'autres préfèrent avoir du travail de dépassement mais en restant en classe. »

L'état d'esprit de ce local HP est limpide. « Personne ne juge personne. Au contraire, ce local permet aux jeunes concernés de se faire des amis, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. On autorise aussi que les élèves invitent d'autres élèves. Cela nous permet de connaître l'entourage de l'élève mais aussi d'expliquer aux autres ce qu'est être HP. Cette ouverture permet de démystifier le projet HP », ajoute Eva Habra.

Cette dernière a pris la relève d'Anne Geelhand en tant que responsable du projet HP. « Il est important d'avoir du sang neuf », confie Anne. « Cela faisait 13 ans que j'étais la personne ressource. Le covid a eu plus d'impact que je ne le pensais. Les jeunes ne venaient plus dans le local. Le ressort était un peu cassé », avoue-t-elle avec beaucoup d'humilité mais toujours autant de passion pour ce projet qui reste entre de bonnes mains. ■



Rodrigue Demeuse et Emmanuel Disabato ©DR

« La réforme des rythmes académiques, ce serait finalement la meilleure réforme possible du décret paysage »

GÉRALD VANBELLINGEN

Le nouveau décret paysage, les futurs probables rythmes académiques, ChatGPT et l'intelligence artificielle, la précarité étudiante grandissante ou encore la transition secondaire-supérieur. Pour Entrées libres, **Rodrigue Demeuse et Emmanuel Disabato (Ecolo)**, députés au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, évoquent une bonne partie de l'actualité liée à l'enseignement supérieur.

Quels sont les défis et les enjeux cruciaux aujourd'hui pour l'enseignement supérieur ?

Rodrigue Demeuse : « Actuellement, l'un des véritables enjeux, c'est la question de l'accessibilité. Le tout dans un cadre de définancement historique avec des étudiants de plus en plus nombreux dans les auditoriums et des moyens qui n'ont pas suivi. Une situation qu'on s'emploie à rattraper depuis le début de la législature avec aujourd'hui 89 millions d'investissements annuels en faveur des établissements d'enseignement supérieur. Et puis parallèlement, ce qui était fondamental pour nous et qui a été obtenu, c'est qu'il y ait une orientation de ces moyens pour l'accompagnement des étudiants (6 millions €). Pour leur permettre de ne pas être freinés à l'entrée des études ou stoppés en cours de parcours et faire en sorte que l'accès à l'enseignement supérieur reste un droit fondamental ».

Quels seraient ces freins à l'accessibilité de l'enseignement supérieur ?

RD : « On voit qu'il y a des pressions qui s'exercent pour ajouter des filtres à l'entrée. On voit également qu'il y a des barrières sociales et/ou financières avec le problème de plus en plus grand de la précarité étudiante aussi. Et ce n'est pas acceptable car l'enseignement supérieur, c'est aussi un levier d'émancipation et d'élévation. Il faut donc faire le maximum

en gardant à l'esprit que tout euro investi dans l'enseignement supérieur est un euro bien investi et qui fructifie après pour la société. »

Emmanuel Disabato : « Du côté des barrières, je mettrais aussi en avant les différences de niveau énormes qui existent en Belgique entre le monde du secondaire et du supérieur. En secondaire, les élèves travaillent tout au long de l'année, même s'ils ont aussi deux périodes d'exams. Elles peuvent être dures mais se situent très loin de l'intensité d'un baccalauréat du supérieur. Ce qui cause énormément d'échecs en première année. Raison pour laquelle, on s'est énormément battu au sein d'Ecolo pour augmenter les aides à la réussite. Mais ces aides doivent être complétées à notre sens par la mise en place d'évaluations formatives ainsi qu'une évaluation continue. »

Les réflexions actuelles sur les rythmes scolaires académiques englobent justement ce système d'évaluation continue. Ces réflexions vont donc dans le bon sens ?

RD : « Oui et un grand oui. Ecolo a d'ailleurs été le premier à mettre ce sujet sur la table. Car aujourd'hui, le système de l'enseignement supérieur est une

véritable machine à générer l'échec. Un système qui en termes de calendrier n'a quasi plus évolué depuis des décennies et qui épuise tout le monde : étudiants mais aussi les professeurs, assistants et même chercheurs. Et ça j'ai pu m'en rendre compte quand j'étais assistant à l'UNamur. Car ce système pousse chaque étudiant à étudier au dernier moment, celui du baccalauréat. Et quand on fait un rapide calcul, on se rend compte

« En termes de calendrier, le système actuel de l'enseignement supérieur est un système qui n'a plus évolué depuis des décennies et qui épuise tout le monde »

que sur une année d'étude, on passe entre quatre et six mois à soit préparer des examens, soit à passer des examens. C'est énorme.

Sans oublier qu'à la rentrée, tous ceux qui avaient eu une deuxième session revenaient également complètement épuisés... »

L'idée, c'est de permettre à tout le monde de se reposer pour favoriser la réussite ? À l'image des rythmes scolaires du fondamental et secondaire ?

RD : « Pour nous, cette réforme des rythmes académiques, ce serait finalement la meilleure réforme possible du décret paysage. Elle serait beaucoup plus efficace en termes d'aide à la réussite comme en termes d'accompagnement de l'étudiant. À la condition évidemment qu'elle englobe comme dit plus haut, une réforme profonde des modes d'évaluation. » ■

Décret paysage

« Des balises importantes dédiées à l'aide à la réussite »

GÉRALD VANBELLINGEN

Un nouveau décret paysage est entré en vigueur au début de l'année scolaire. Avec des balises qui se veulent plus claires mais aussi plus strictes quant à l'acquisition des crédits du parcours de formation. Le tout, en renforçant les moyens octroyés pour l'aide à la réussite, surtout dans les premières années. L'idée centrale consiste à contrer l'allongement des études ainsi que la perte de notion de réussite induits par l'ancien décret.

Que pensez-vous de la réforme actuelle ? Était-elle plus que nécessaire ?

Rodrigue Demeuse : « Le constat était unanimement partagé ou presque : l'ancien décret devait absolument évoluer car il entraînait des dérives. Notre priorité chez Ecolo, c'était de tout faire pour que le nouveau englobe des moyens dédiés à l'aide à la réussite. Et si ça n'aura pas été simple, on a toutefois réussi à obtenir des balises importantes. Avec les 6 millions structurels qui se traduisent par autant de mesures qui ne se trouvaient pas dans le texte à la base. On a par exemple obtenu plus de souplesse entre le bac et le master avec des étudiants qui restent finançables même s'ils n'ont obtenu que 50 crédits en deux ans (même si la décision reste soumise à l'appréciation d'un jury). On parle également de l'intégration directe d'activités de remédiation dans le parcours de l'étudiant quand celui-ci n'atteint pas les 30 crédits. Une aide complétée par l'obligation pour les établissements de mettre un plan d'aide à la réussite à soumettre chaque année à l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur). »

Ces 6 millions dédiés à l'aide à la réussite, c'est suffisant pour la quarantaine d'établissements de l'enseignement supérieur ?

Emmanuel Disabato : « Soyons clairs, ce n'est pas suffisant. Comme les 89 millions annuels dédiés à l'enseignement supérieur ne sont pas suffisants non plus. Mais c'est un effort gigantesque par rapport à la situation financière de la FWB (1 milliard d'euros de déficit). Je pense même qu'avec ces 89 millions à la fin de la législature, jamais un gouvernement n'aura fait autant durant ces 20 dernières années pour l'enseignement supérieur. Ce qui est extrêmement positif pour le gouvernement arc-en-ciel. Mais ce n'est pas encore suffisant, on le sait. »

RD : « L'autre enjeu, lié à l'aide à la réussite, c'était aussi d'améliorer l'encadrement des étudiants. Et en priorité durant les premières années. Car si on augmente l'aide à l'encadrement, on augmente aussi la réussite. Alors qu'on a aujourd'hui des auditoriums surchargés, si on augmente le nombre d'assistants par étudiant, ça permettra d'avoir une attention plus forte par étudiant. Sans perdre de vue qu'à nos yeux, la meilleure réforme possible pour aider à la réussite, c'est la réforme des rythmes scolaires et académiques. La plus efficace et surtout celle qui ne coûtera pas un euro. »

ED : « Sans oublier qu'avec les plans d'aide à la réussite que devront établir les établissements, cela va créer une émulation. Où une université pourra s'inspirer de ce qu'a mis une autre en place, etc. Ça, ça ne coûte pas un euro non plus et cela permettra d'en quelque sorte piocher dans les meilleures pratiques. »

La FEF se disait inquiète quant au décret paysage car il fait de l'enseignement supérieur un enseignement toujours plus élitiste ...

RD : « C'est un point d'attention central également. D'où la nécessité d'avoir une attention particulière par rapport à l'obligation d'évaluer le décret et être attentif aux effets pervers éventuels. Mais il faut aussi rappeler que la situation précédente n'était pas tenable, avec déjà des effets sur les étudiants les plus précaires. Est-ce que la solution actuelle est la bonne ? C'est difficile à dire maintenant, il faudra l'évaluer plus tard. Mais en attendant, notre priorité a été de mettre le focus sur l'accompagnement des étudiants et nous avons obtenu beaucoup en la matière. »

ED : « Je pense qu'on a mis trop de temps entre le premier décret paysage et celui-ci. Alors on ne va pas tout changer chaque année, mais il est à notre sens important de pouvoir faire évoluer le décret de manière continue. Pour, s'il y a des décalages entre les réalités du terrain et le texte, le faire évoluer tout simplement. Mais pour cela, il faut aussi avoir un plan clair en tête, avec des critères objectifs déterminés en amont. Le problème, qui est spécifique à l'enseignement supérieur, c'est qu'on manquait énormément de données. Cela sera résolu avec la mise en place d'e-paysage. Un outil de simplification administrative qui permettra enfin d'avoir des données et statistiques actualisées qui permettront d'objectiver l'impact des décisions. » ■



Précarité étudiante

« Une situation dramatique et inadmissible »

La précarité étudiante est malheureusement presque devenue indissociable des études supérieures. Que fait-on aujourd'hui pour tenter de l'endiguer ?

Rodrigue Demeuse : « Depuis un an et demi, je fais un tour des kots étudiants. Et la situation est dramatique. Il suffit de regarder les files devant les banques alimentaires, les étudiants qui ne peuvent pas entamer d'études ou qui doivent les arrêter, qui ne parviennent plus à se chauffer ou à payer leurs charges, qui doivent cumuler trois jobs, etc. Ce n'est tout simplement pas admissible. Car la précarité étudiante est un des plus gros freins à l'accessibilité de l'enseignement supérieur. La Déclaration de Politique Communautaire (DPC) était déjà la plus ambitieuse en la matière. Mais on s'est rendu compte que la situation imposait de prendre des mesures complémentaires. »

Concrètement, quelles sont ces mesures complémentaires ?

RD : « On a mis sur pied un plan de lutte contre la précarité qui a été adopté par tous les gouvernements et parlements du sud du pays. Parmi les mesures phares, il y a par exemple la quasi-gratuité des transports en commun : 1 euro par mois pour les 18-24 ans. Une mesure fondamentale obtenue en grande partie par nos actions chez Ecolo et qui représente un effort colossal en termes de budget. Ensuite, il y a l'extension du gel du minerval à tout l'enseignement supérieur. Une mesure qui était déjà dans la DPC mais qui a été rappelée dans ce plan d'actions. Je peux aussi citer les moyens supplémentaires dégagés pour les services sociaux des établissements scolaires, le premier volet de la réforme des allocations d'études, etc. »

Quels sont les gros chantiers qui demandent encore du travail ?

RD : « L'un des gros enjeux concerne les supports de cours et leur gratuité réelle pour ceux qui y ont droit. Sans oublier leur mise en ligne systématique. Ensuite, il y aura le deuxième volet de la réforme des allocations d'études. Un texte que l'on veut absolument ambitieux. Pour élargir à la fois les montants, mais également le nombre de bénéficiaires, tout en automatisant ces droits. Car on se rend compte qu'il y a pas mal de gens qui ont droit à des aides mais qui n'y font pas appel car ils ne sont pas au courant. »



La grosse partie du budget d'un étudiant est souvent consacrée à son logement. Comment faire en sorte d'en réduire l'importance ?

Emmanuel Disabato : « Quand on veut tenter d'endiguer la précarité étudiante, on pense évidemment aux actions sur les loyers. Mais il faut également penser aux factures énergétiques. Et à ce niveau-là, on milite énormément pour la rénovation du « parc immobilier étudiant ». Car avoir un loyer modéré c'est bien mais avec des factures énergétiques élevées, ça ne sert à rien. »

RD : « D'autant qu'on sait que les primes à la rénovation n'ont jamais été aussi grandes. Cela devrait donc inciter les propriétaires

privés à passer le cap. Ensuite, du côté du parc public, la DPC comporte un objectif de création de logements étudiants (entre 500 et 800 nouveaux kots) et de leur rénovation mais pour le

moment, ils n'ont pas encore assez travaillé en la matière. Mais on avance sur l'extension des missions des agences immobilières sociales aux kots étudiants, ce qui n'était pas possible auparavant. Et c'est une excellente mesure car elle permet aux étudiants d'accéder à de bons logements pour moins cher et aux propriétaires d'être sûrs de voir leur kot être loué et leur revenir en bon état à la fin du bail. »

500 à 800 nouveaux logements est-ce suffisant ?

ED : « Soyons clairs. À l'horizon 2030, les besoins avaient été évalués à 95.000 logements étudiants supplémentaires à l'échelle de la Belgique entière. C'est un chiffre quasiment inatteignable, on le sait. Mais il faut faire tous les efforts possibles pour créer et rénover les logements en étant, si pas au niveau attendu, au plus proche de ce chiffre. »

Une autre facette de la précarité étudiante, c'est l'obligation pour certains de combiner études et job(s). Ce qui est loin d'être évident...

ED : « Un étudiant sur quatre travaille pour pouvoir payer ses études. Il faut évidemment qu'ils puissent pouvoir le faire même si dans la théorie, on plaiderait pour que les étudiants

ChatGPT

« Outiller les étudiants pour qu'ils en fassent une utilisation critique »



n'y soient pas contraints. Parce que ça les dévie de leur mission première qui est l'apprentissage. »

Ce serait possible de dire aux étudiants qui en ont besoin de ne plus travailler ? Comment les aider à franchir ce cap ?

RD et ED : « Ce serait l'idéal, même si la réalité actuelle, c'est que des étudiants ne doivent pas seulement combiner un job avec leurs études, mais parfois combiner plusieurs jobs ... Ce qui est complètement impensable et intenable. Surtout que les statistiques le démontrent : les étudiants travailleurs ont moins de chances de réussir leurs études. Car ce n'est pas au détriment du blocus qu'ils vont bosser. Généralement, ils sacrifient des moments destinés à l'apprentissage. C'est là aussi qu'on voit que le système actuel marche sur la tête. Et l'une des meilleures solutions à ce problème selon nous, c'est la réforme des rythmes académiques. »

En quoi cette réforme pourrait solutionner cette situation ?

RD : « Telle qu'on la conçoit, cette réforme des rythmes académiques, c'est aussi une façon de lutter contre la précarité des étudiants. Car si on sort de cette logique du tout au blocus, avec des évaluations plus continues et étalées, les étudiants n'auront plus à sacrifier les périodes d'apprentissage pour répondre à leurs autres obligations, dont le travail. Ils pourront également se reposer et pas juste en façade, passer de vrais moments en famille à Noël, etc. Ce qui aura sans aucun doute des répercussions positives sur leurs résultats, leur bien-être, mais aussi sur leur temps libre. » ■

G.VBG

Il fascine autant qu'il inquiète la société en général et le monde de l'enseignement en particulier. Comment appréhender ce nouvel outil devenu viral ?

Rodrigue Demeuse : « Il est clair que les possibilités de ChatGPT sont impressionnantes. Mais pour moi, l'Intelligence artificielle (IA), c'est une petite révolution qui est surtout sociétale à la base et qui touche également l'enseignement, dont le supérieur. Où son arrivée s'est traduite très rapidement par une utilisation massive pour préparer des travaux ou effectuer des recherches mais aussi pour une mauvaise utilisation. On parle de triche, mais aussi de diffusion de contenus qui s'avèrent être complètement faux, comme le logiciel l'annonce d'ailleurs comme une mise en garde. Mais il est clair qu'aujourd'hui l'enseignement supérieur n'est pas du tout suffisamment préparé à l'arrivée d'un tel logiciel. »

Quels sont les enjeux liés à l'arrivée de l'IA dans le monde de l'enseignement supérieur ?

RD : « L'enjeu principal consiste à pouvoir outiller les étudiants pour qu'ils puissent en faire une utilisation critique et intelligente. Sans oublier d'également outiller les enseignants et assistants, pour qu'ils puissent en détecter l'usage mais aussi pour qu'ils puissent adapter leurs pratiques. Car il ne faudrait pas commettre l'erreur de simplement interdire le logiciel ou de le traiter

comme une simple question de triche. On passerait alors complètement à côté du sujet. »

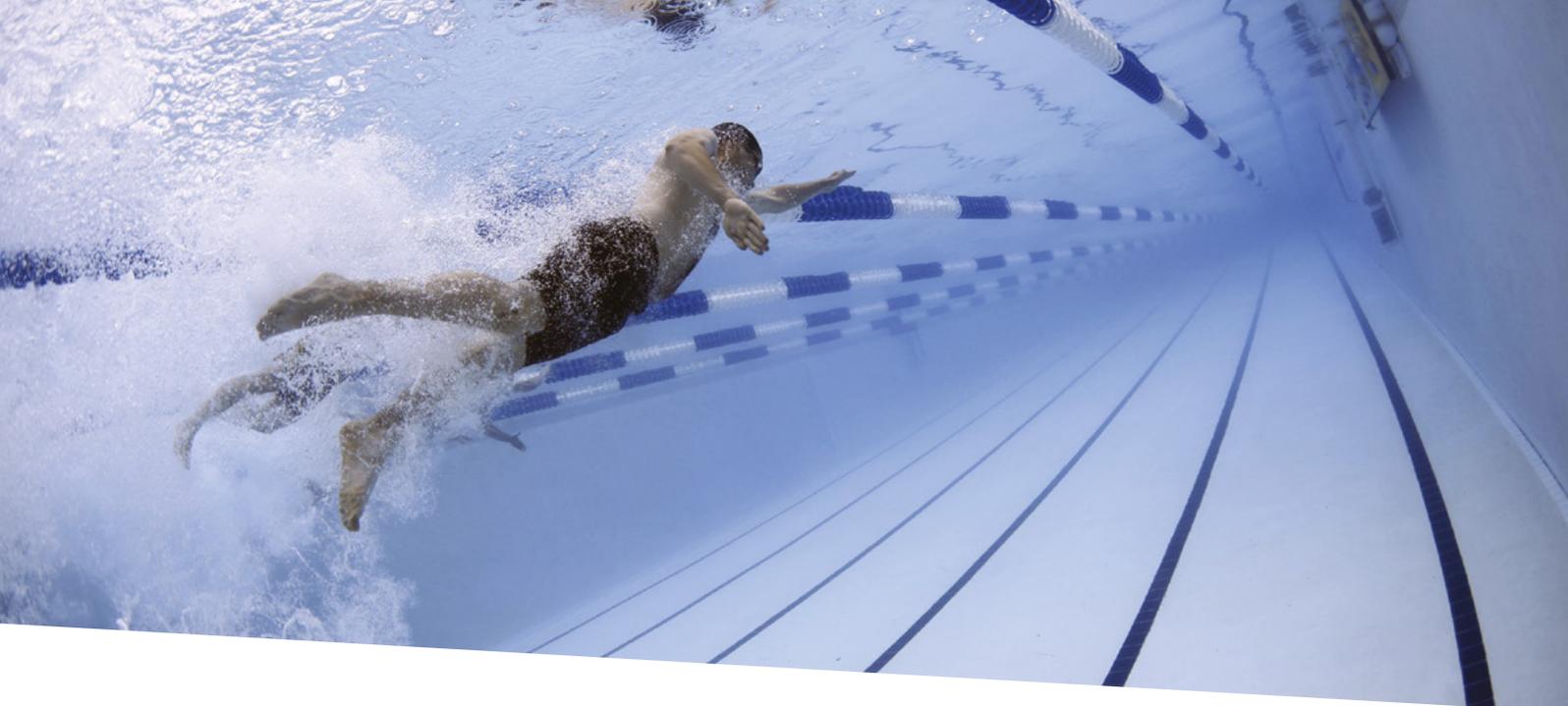
Emmanuel Disabato : « Ce ChatGPT ne fait finalement que démocratiser et diffuser à une échelle massive l'accès à la connaissance. Le vrai travail qu'il y a à fournir se situe donc dans la compréhension de l'outil. Car avoir accès à des travaux réalisés par d'autres, c'était déjà possible depuis des années. Ici, cela va juste beaucoup plus vite. La question, c'est donc de se dire : 'est-on en capacité de détecter les erreurs ou fake news relayées par ce logiciel ?' »

L'idée, ce serait de se former à une utilisation critique plutôt que de le rejeter ?

RD : « Je pense que l'arrivée de ChatGPT rappelle plus que jamais ce rôle fondamental de l'enseignement supérieur qui consiste à développer l'esprit critique des étudiants. Au-delà de former étudiants et professeurs à ces nouveaux outils ou au numérique en général, il y a tout l'enjeu de son utilisation dans la société. Il serait quand même dingue de voir des étudiants sortir de l'université sans savoir s'en servir alors qu'il serait par exemple devenu monnaie courante dans le monde du travail. Plus qu'une menace, je vois donc l'arrivée de ce logiciel comme une opportunité. Celle de rappeler la mission de l'enseignement supérieur. Tout en revoyant aussi nos modes de formation et d'évaluation. » ■ G.VBG

Retrouvez « Trois questions à Rodrigue Demeuse » sur <https://l.ead.me/QuestionsaRodrigueDemeuse>





De nécessité à un réel **luxe**, quand les **cours de natation** tombent à l'eau...

GÉRALD VANBELLINGEN

Apprendre à nager à l'école, c'est devenu souvent très, voire, trop compliqué. Alors que l'apprentissage de la natation figure pourtant au programme jusqu'en 3^e secondaire, dans bon nombre de nos écoles, il a disparu. La faute à un manque criant d'infrastructures, des coûts de transport toujours plus élevés et/ou à un encadrement qui demande également des sacrifices. Et quand les élèves ont encore la chance d'aller à la piscine, le maintien du cours est bien souvent un vrai casse-tête pour les directions...

« Mais chez nous monsieur, il n'y a tout simplement aucun de nos élèves qui va à la piscine. Et ça fait des années que c'est comme ça... ». Cette réponse fournie par le directeur du secondaire du Centre Scolaire de Ma Campagne à Ixelles colle malheureusement presque mot pour mot avec les réponses fournies par pas mal d'autres directions d'écoles que nous avons contactées. Peu importe la région, le niveau, voire le type d'enseignement, bien souvent le constat est le même : le cours de natation fini souvent par tomber à l'eau... Contraint et forcé !

« Ça fait des années que nos élèves du secondaire ne vont plus à la piscine », précise Charles Navet, le directeur du secondaire au Centre Scolaire de Ma Campagne. « Le problème c'est que la piscine d'Ixelles est fermée pour rénovation et que les autres options sont impossibles à mettre en place. Ma collègue du fondamental avait tenté de trouver une solution vaille que vaille avec d'autres installations, mais elle a dû arrêter, car c'était ingérable. Du coup, cela fait 2-3 ans que les plus jeunes n'y vont plus non plus. Le problème, c'est qu'il faut non seulement trouver la piscine, mais aussi les couloirs. Ensuite, qui dit chercher une autre piscine située plus loin, signifie qu'il faut revoir l'organisation des cours, sans compter les coûts de transport, ceux liés à l'encadrement ou aux accès à la piscine. Il y a deux vrais problèmes selon moi : le nombre de bassins de natation qui est insuffisant mais aussi leur répartition géographique. »

En une réponse, l'ensemble des difficultés est posé. En premier lieu, le nombre de piscines est largement insuffisant. Et il est vrai que les chiffres parlent d'eux-mêmes. On en recense ainsi moins de 200 en Fédération Wallonie-Bruxelles (selon Cadasports) : 157 en Wallonie (soit 1 piscine pour 29.000 habitants) et 31 à Bruxelles (soit 1 piscine pour 39.000 habitants). Sans compter que des dizaines sont actuellement fermées. Du coup, pour les écoles qui décident d'y aller malgré tout, c'est un peu le règne de la débrouille. « On va à la piscine avec toutes les difficultés que ça génère », explique Laurence Mahieux, la directrice du fondamental à l'Institut Sainte-Ursule de Namur. « Avant, la piscine n'était située qu'à 400-500 mètres et on y allait à pied, mais depuis elle est fermée. On s'est alors rabattu sur une autre mais désormais pour le cours de natation ainsi que les trajets, on y consacre deux heures en tout. Et comme on s'y rend à pied ou à vélo, on évite les périodes de décembre à mars pour avoir de bonnes conditions météo pour nos élèves. Finalement, cela nous fait 13 séances par an pour les classes de 3-4-5-6^e primaires et 5 à 6 séances pour les 1^{re} et 2^e. On est

Natation

conscient que c'est peu et qu'on ne respecte pas tout à fait le programme, mais au moins, les élèves vont à la piscine chaque année. Plus, on ne pourrait pas non plus se le permettre au niveau financier. Parfois, on se dit qu'on devrait en retourner aux bonnes vieilles méthodes et apprendre à nager aux élèves dans la Meuse (rires)... Mais ensuite on en revient à la réalité. »

Conserver la natation, par souci de sécurité, d'apprentissage et d'équité sociale

Une boutade qui témoigne de la complexité de la situation. Entre la volonté des écoles de maintenir un cours de natation tel qu'il est inscrit dans le programme (voir ci-contre) et la réalité du terrain. « On ne va plus à la piscine non plus et ce depuis des années », résume Delphine Minet du Collège Saint-Augustin à Gerpinnes. « Il n'y a tout simplement plus de bassins dans un rayon raisonnable autour de l'école. Celles de Florennes et Mettet-Biesme sont fermées par exemple. Ensuite, il faut aussi souligner que quand on y allait, au niveau du transport, cela coûtait horriblement cher ! »

Voilà l'autre casse-tête des établissements scolaires : assurer un transport jusqu'aux bassins sans que les budgets

ne deviennent déraisonnables. Sans oublier le prix des entrées ou l'encadrement des élèves, ce qui coûte en frais supplémentaire ou en capital humain. « Le transport jusqu'à la piscine est extrêmement coûteux. Il représente environ 133 euros par an et par enfant », précise Éléonore Robin, la directrice de l'école d'enseignement spécialisé du Soleil Levant à Braine-l'Alleud. « L'accès à la piscine, c'est 96 euros par an et par enfant. Mais il y a 5 ans, on en était encore à 150 euros pour l'accès et le transport. Mais à ce moment-là, on se déplaçait classe par classe à l'aide d'une camionnette de l'école et les enseignants prenaient leur propre véhicule. Pour des raisons d'assurances, on a dû arrêter, mais ce sont alors les coûts qui ont explosé. Et de notre côté, on ne peut faire supporter ces coûts aux parents, donc on prend cela en charge. »

La directrice de l'école libre Saint-Laurent de Grand-Halleux (à Vielsalm) témoigne aussi en ce sens. « On se rend à la piscine de Vielsalm grâce à des cars mis à disposition par la commune, comme elle le fait pour les écoles communales, mais sans cette aide, on ne pourrait tout simplement pas s'y rendre. Ce serait trop cher à payer », explique Vanessa Van der Meer. « Pour le reste, tout se passe bien. On est resté un an

sans aller à la natation pendant les travaux, mais désormais on a la chance d'avoir une piscine entièrement rénovée. Mais en termes d'organisation, c'est compliqué car le nombre d'écoles qui veulent profiter de cette installation est très important. L'année passée, on alterrait d'ailleurs 7 semaines à la piscine et 7 semaines de sport. On est depuis repassé à un système d'une semaine sur deux, qui offre plus de régularité aux élèves. »

Pour éviter ces problèmes, il faut alors avoir la chance que l'école soit située à proximité d'un bassin de natation. Mais même là, ce n'est pas toujours gagné. « La piscine est très proche de l'école », nous explique-t-on au Collège du Sacré-Cœur de Ganshoren. « On est conscient que c'est un luxe, mais ce n'est pas toujours facile pour autant. Car il n'est pas évident d'obtenir les créneaux que l'on souhaite, ni même le nombre souhaité. Car il y a trop de demandes par piscine. On est même obligés d'adapter nos cours sur les horaires de la piscine. »

Malgré toutes les difficultés rencontrées, des écoles tentent de résister encore et toujours à l'érosion du cours de natation. Par souci d'apprentissage, de sécurité mais aussi pour ne pas creuser les inégalités. « Supprimer le cours de natation ? Oui, on en a également discuté », poursuit Laurence Mahieux, la directrice du fondamental à l'Institut Sainte-Ursule de Namur. « Mais le cours de natation est clairement inscrit dans le programme. Sans oublier que pour une grosse partie de nos élèves, c'est sans doute leur seule possibilité d'apprendre à nager. Ce qui nous motive à continuer malgré tout. »

« La situation est similaire chez nous », conclut Éléonore Robin. « On en a déjà parlé et plus d'une fois mais plutôt que de supprimer le cours de natation, on s'orienterait plutôt vers son maintien mais à une fréquence moins élevée, pendant un seul trimestre par exemple. Car on est convaincu de l'importance de l'apprentissage de la natation pour nos élèves. Pour sa dimension pédagogique, tout autant que sécuritaire sans oublier la volonté de ne pas creuser plus encore les inégalités sociales. » ■



Ce que disent les référentiels :

Savoir nager en fin de 6^e primaire, nager 25 mètres jusqu'à la 3^e secondaire

Les cours de natation qui prennent l'eau, ce n'est pas nouveau. Et pourtant, les règles sont claires. Du primaire et jusqu'à la troisième secondaire (les cours en maternelle et au-delà de la 3^e secondaire étant autorisés, non obligatoires), les référentiels précisent que l'élève devra être capable de : « flotter, se propulser (au terme de la 2^e année), nager en fin de 6^e année primaire » et, à la fin du 1^{er} degré du secondaire « nager 25 mètres dans un style correct. » ■ **G.VBG**

« Des moyens sont disponibles, mais il faut que des porteurs de projets se manifestent »

Face à ce constat criant de manque d'infrastructures dédiées à l'apprentissage ou à la pratique de la natation, Adrien Dolimont, le ministre en charge des Infrastructures sportives pour la Wallonie fait le point sur la situation. Conscient du problème, il rappelle que des moyens sont mis à disposition. Comme via le Plan Piscines lancé en 2016, qui verra à terme 27 projets de rénovation/et ou de construction être menés à bien, pour un subside global de 110 millions d'euros.



Chiffres

157 piscines recensées par Cadasports en Wallonie, 31 à Bruxelles

1 piscine pour 29.000 habitants en Wallonie, 1 pour 39.000 habitants en région de Bruxelles-Capitale

80 millions d'euros pour la rénovation des infrastructures via le plan de relance

30 millions d'euros de budget annuel pour de nouveaux projets dans le cadre de crédits classiques.

115 millions d'euros de subsides liés au Plan Piscines

15 millions d'euros via l'appels à projets « Infrastructures Sportives Partagées »



Adrien Dolimont, quand on s'intéresse aux données chiffrées, le nombre de bassins de natation semble clairement insuffisant. Est-ce également votre avis ?

« Le constat est clairement insuffisant, c'est un fait. Un fait qui n'est pas nouveau, mais qui est bien réel. Même s'il faut dire que le chiffre issu de Cadasport qui fait état de 157 piscines publiques et privées en Wallonie (soit 1 piscine pour 29.000 habitants, NDLR) donne une idée qui est la plus noire possible de la situation car il ne prend pas en compte toutes les piscines privées ni scolaires. Mais on est conscient qu'il y a un problème. D'ailleurs, rien que le nom de l'appel à projets baptisé « Plan Piscines » le démontre. Il témoigne de notre volonté politique de changer la donne en matière d'infrastructures dédiées à la natation. Mais il ne faut pas oublier que le rôle de la Wallonie, c'est d'aider à soutenir ce développement, l'encourager par des avantages financiers, mais pas de les réaliser. Il faut donc qu'il y ait des porteurs de projets qui se manifestent. »



Adrien Dolimont ©DR

Quels sont les objectifs du Plan Piscines et quelle est l'enveloppe qui a été mise à disposition ?

« En premier lieu, son but consiste à financer les projets de piscines ainsi que de leur rénovation car le parc existant est vieillissant. On a mis 110 millions d'euros sur la table avec ce plan, désormais divisé en 27 projets, pour 55 millions en subsides et 55 millions de prêts à taux 0%. Ensuite, ce plan comprend aussi l'aspect du soutien à l'apprentissage de

la natation ainsi que la facilitation d'accès pour les PMR. Enfin, on vise via les multiples rénovations à la diminution des frais énergétiques des différentes piscines. Car on sait qu'un bassin de natation ça coûte très cher. Tant pour le réaliser que pour l'entretien. En incitant à améliorer les performances énergétiques des structures actuelles, on agit donc aussi sur ces coûts ».

Toutefois, le plan tarde encore à porter ses fruits. Ou quand il porte ses fruits comme à Ferrières par exemple, on ne se trouve pas assez soutenu, notamment en raison de l'inflation. Certains avancent même : « qu'ils auraient mieux dû créer un centre sportif à la place pour avoir plus de subsides... » (Voir page 15)

« Alors du côté des subsides, je tiens à dire que c'est faux. Le soutien final sera de la même hauteur, que le projet soit une piscine ou un centre sportif. Ensuite, quant aux hausses de coût éventuelles des projets, on est pleinement conscient des difficultés. Elles ne sont pas nouvelles mais avec l'inflation, la crise énergétique et la guerre en Ukraine, ça n'a fait qu'amplifier le problème. Mais annoncer qu'on va suivre l'inflation uniquement pour les projets de piscines, ça on ne peut pas le faire. Car ça voudrait dire qu'on devrait également le faire pour tout autre projet. Ce qui est tout simplement intenable financièrement. C'est d'ailleurs pour éviter une telle situation qu'on travaille avec cette enveloppe fermée de 110 millions pour ce Plan Piscines par exemple, pour éviter les dérapages fi-

nanciers. Pour autant, ça ne signifie pas non plus qu'on ne fait rien contre l'inflation car des formules de révision sont bel et bien prévues dans les cahiers des charges. »

Ne faut-il toutefois pas se repencher sur ce plan ?

« Il est certain qu'il faut avoir une réflexion globale sur les piscines. On y réfléchit, mais on ne peut pas revoir l'ensemble du texte à l'heure actuelle, il faut qu'il puisse faire ses maladies de jeunesse. Il ne faut pas non plus oublier qu'à côté de ce Plan Piscines, il existe d'autres appels à projets moins spécifiques aux bassins de natation mais qui peuvent également atteindre les mêmes buts. Dont le programme « Wallonie Ambition Or », celui dédié à la « rénovation énergétique des Infrastructures » (80 millions, intégré au plan de relance) ou encore l'appel à projets « Infrastructures Sportives Partagées » (15 millions). Sans oublier que les bassins de natation sont tout à fait éligibles dans le cadre de crédits classiques (30 millions par an y sont consacrés). »

Avez-vous conscience des très grosses difficultés pour les écoles de simplement pouvoir assurer un cours de natation, alors qu'il figure au programme ?

« Oui, on en est pleinement conscient. L'une des composantes principales du Plan Piscine consiste justement à pouvoir (ré)assurer cet apprentissage pour les écoles et autres. Mais comme dit auparavant, il faut aussi que des porteurs de projets se manifestent. Ou alors qu'on réfléchisse autrement. Avec des projets privés plus modestes qui demanderont moins de contraintes (quant à la longueur de la piscine par exemple), moins d'argent pour la construction, l'encadrement ou l'entretien également. Comme ça a notamment été le cas à La Hulpe, avec un bassin de natation plus modeste mais dédié en grande partie à l'apprentissage. »

Outre le manque d'infrastructures, leur répartition géographique pose aussi question...

« Cette volonté de mieux répartir les infrastructures figure dans les différents plans, décrets et appels à projets dédiés. Mais ce n'est pas si simple. Car s'il est évident qu'on ne va pas autoriser la création de 3 piscines au même endroit, les porteurs de projets recherchent aussi de la rentabilité. Et de ce fait, créer une piscine dans une région plus rurale n'est pas toujours évident par exemple, car la fréquentation des infrastructures risque d'être moindre... » ■ **G.VBG**



Le point sur les différents chantiers

Plan Piscines : 5 nouvelles piscines et 22 rénovations

Lancé en 2016, le Plan Piscines comprenait initialement 33 projets, pour des subsides globaux de 110 millions d'euros (55 millions en prêts à taux 0% et 55 en subsides). Depuis, 6 projets ont été abandonnés, cédés vers d'autres opérateurs juridiques ou été sujets à des modifications du régime de la TVA. Ce qui a permis au gouvernement wallon de redistribuer les plus de 7,6 millions récupérés entre les différents projets. Toutefois, près de 7 ans après son lancement, l'appel à projets tarde encore à porter ses fruits sur le terrain. Au moment d'écrire ces lignes, il n'y a même que les projets de Wanze et Ferrières qui sont terminés en province de Liège ; le projet de Vielsalm en province de Luxembourg ; celui de Couvin en province de Namur et de Comines-Warneton en province de Hainaut. Soit 6 projets sur 27. La faute à quelques reports dû au coût des matériaux et autres retards. Signalons toutefois que les projets de Soignies et Binche (province de Hainaut), Florennes et Sambreville (province de Namur) devraient être tous terminés incessamment. Enfin, si la majorité des projets prévoient de rénover des infrastructures existantes, cinq projets consistent en la construction de nouvelles infrastructures : à Farciennes au printemps 2023 et à Courcelles en fin 2023 (Hainaut) ; à Ottignies-Louvain-la-Neuve (Brabant wallon) en septembre 2024 ; et à Aubange pour 2024 (Luxembourg). La cinquième nouvelle infrastructure, prévue à Leuze-en-Hainaut est, elle, en stand-by au vu de l'explosion des coûts des matériaux.

Une dizaine d'autres dossiers

Comme énoncé dans l'interview ci-contre, le Plan Piscines n'est pas le seul appel à projet qui permet la rénovation ou la construction de bassins de natation contre subsides. Dans le cadre de l'appel à projets « Infrastructures Partagées » lancé en octobre 2021, 12 projets ont été sélectionnés en juillet 2022, pour 27 millions de subsides. Parmi ces douze projets, un seul concerne une piscine, celle de Rixensart en Brabant wallon. Dont la rénovation va bénéficier de 2,7 millions d'euros de subsides. L'appel à projets « Rénovation énergétique » contient lui deux dossiers piscines (à Saint-George-sur-Meuse et Arlon). Neuf autres projets sont encore dénombrés à Durbuy, Habay-la-Neuve, Aywaille, Spa, Chaudfontaine, Bernissart et Walcourt. Seul le projet de rénovation de la piscine Hocus Pocus de La Hulpe est à ce jour terminé. La nouvelle piscine de Jodoigne est, elle, prévue pour juin 2024. ■ **G.VBG**

Dix ans après sa fermeture, la piscine de Saint-Roch a rouvert ses portes et accueille plus de 3.000 élèves !

GÉRALD VANBELLINGEN

C'est un peu une exception – malheureusement – quand on parle de piscines. Celle de « Bernardfagne and co » à Ferrières a rouvert ses portes en novembre dernier. Après de très gros travaux de rénovation. Et ce grâce aux gros efforts combinés de six communes, de deux ASBL liées au Collège Saint-Roch et aux subsides du Plan Piscines. Pour le plus grand bonheur des 3.000 élèves de la région qui vont désormais pouvoir en profiter pleinement.

Dans l'eau, deux groupes d'enfants issus des écoles de la région sont occupés à perfectionner leur apprentissage de la natation. Au programme : quelques longueurs, des explications de leur professeur d'éducation physique, des jeux pour apprendre à plonger ou encore de la nage avec un pull-buoy pour mieux décomposer les mouvements. Quarante-cinq minutes d'efforts dans l'eau avant que les deux groupes ne laissent la place à deux autres classes issues également d'écoles de la région. Depuis sa réouverture le 7 novembre dernier, la piscine « Bernardfagne and co. » à Saint-Roch tourne à plein régime ou presque ! Située au sein du site du collège Saint-Roch de Ferrières, elle a rouvert ses portes après un très gros travail de relifiting. Pour le plus grand bonheur des 850 élèves de l'école, mais pas uniquement.

« Quand on a dû fermer la piscine en 2014 (inaugurée en 1973, NDLR) parce qu'elle était

vraiment en fin de vie après ses près de 50 ans de services, les objectifs étaient clairs : redonner un accès aux élèves le plus vite possible à la piscine et redonner aux profs d'éducation physique la possibilité de suivre le programme. Et désormais, même si le processus aura été long à mettre en marche et bouclé en un temps record vis-à-vis des subsides du « Plan Piscines », on dispose d'un outil magnifique », explique Benoît Dardenne, le directeur du Collège Saint-Roch. « Et quand je dis « on », ce n'est pas simplement le Collège Saint-Roch, mais l'ensemble des élèves de secondaire et primaire des 6 communes qui se sont associées pour mener ce projet à bien. Ce qui représente en tout 3.000 élèves. »

Car si un tel projet a été rendu possible, c'est avant tout grâce à une solution originale. La mise sur pied d'une « intercommunale de la piscine de BarnardFagne and co » : composées de 6 communes de la région : Anthignes, Comblain-au-Pont, Ouffet, Ferrières, Hamoir et Manhay ; associées à deux ASBL liées au Collège. « Depuis le début des discussions, on a réfléchi ensemble à comment mettre sur pied ce projet de nouveau bassin de natation », poursuit Benoît Dardenne. « Avec un constat qui était clair dès le départ : si on devait diviser le projet entre les deux ASBL liées au Collège, c'était tout simplement impayable. On a donc envisagé diverses solutions et c'est assez rapidement cette intercommunale qui s'est dégagée. Pour obtenir une structure semi-publique qui puisse profiter au plus grand nombre. Je précise qu'on était alors en des temps très troubles pour les intercommunales, mais on y est arrivés ! »



Benoît Dardenne (à gauche), directeur du collège Saint-Roch à Ferrières. ©DR

« Refaire de la piscine un des axes majeurs de notre projet éducatif »

Trois mille élèves âgés de 6 à 18 ans profitent désormais de ces installations flambant neuves. Ensuite, place aux ASBL et autres clubs dès 16h. Sans oublier les particuliers, les stages, etc. Depuis sa réouverture, l'activité autour de la nouvelle piscine de Ferrières ne cesse de prendre de l'ampleur. « La demande est très importante et ne cesse d'augmenter », continue Benoît Dardenne. « Le taux d'occupation est donc déjà élevé, mais on essaiera de satisfaire les écoles, les clubs et riverains au maximum. Je tiens d'ailleurs à remercier Jacques Magnette qui réalise un énorme travail pour combiner les horaires des 25 écoles et du reste. Dernièrement, on a même l'Adeps qui s'est manifestée ou encore l'armée, qui est intéressée par venir faire les entraînements le matin chez nous. On verra comment tout s'organise, mais c'est clairement positif. »

Positif pour la rentabilisation au maximum des infrastructures, positif pour l'apprentissage, mais positif aussi pour le Collège Saint-Roch.

« On veut refaire de la piscine est des axes majeurs de notre projet éducatif. Avec par exemple la possibilité de relancer une option sport. On draine énormément d'élèves de la région ici à l'école et on se dit que le fait qu'ils viennent ici à la piscine, c'est notre plus belle publicité. Sans oublier qu'on est convaincu à 200% de l'importance des cours de natation », conclut Benoît Dardenne. « Par rapport au programme mais aussi par rapport au développement des élèves. Car au-delà du cours, si je peux me dire quand je prendrai ma retraite que la piscine aura permis à l'un ou l'autre de mes élèves de se sauver d'une noyade ou de sauver quelqu'un, je pense que je pourrais dire que ma mission aura été accomplie. » ■ **G.VBG**



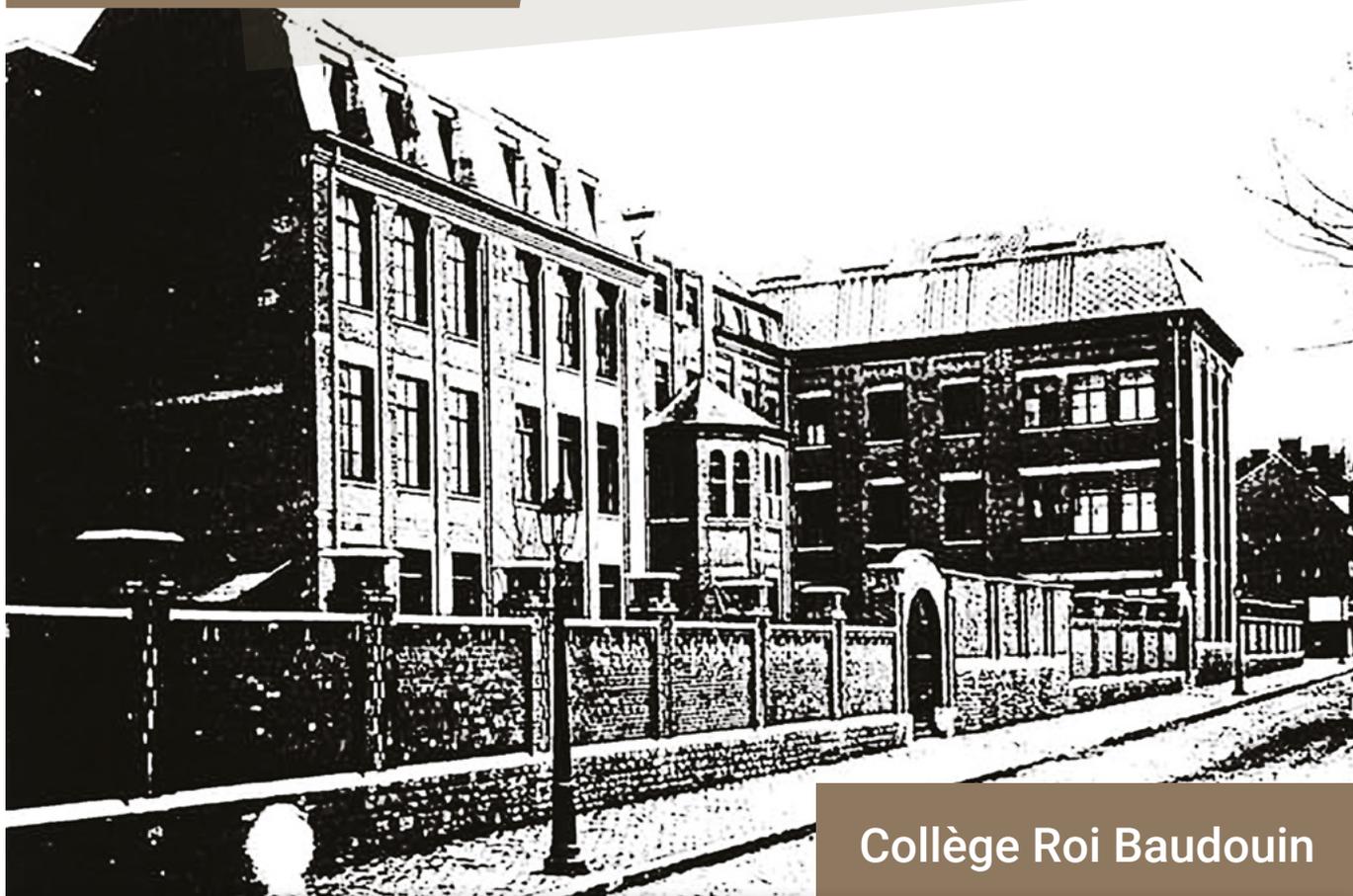
« Les taux de subsides accordés ne sont pas suffisants »

La réouverture de la piscine fait la fierté de toutes les personnes impliquées au sein de « l'intercommunale de la piscine de Bernard-Fagne and co » créée spécialement pour l'occasion. « Le résultat est très positif », complète Patrick Lecerf, bourgmestre d'Hamoir et à la tête de l'intercommunale. « Les écoles, les clubs, et les gens en général sont enchantés de voir que ce projet a été mené à bien. Surtout quand on sait que cela faisait plus de 10 ans pour certains élèves qu'ils n'étaient plus allés à la piscine. Et qu'il n'y en avait plus à des dizaines de kilomètres à la ronde. Enfin, ils ont droit à des infrastructures ! Et c'est essentiel, car ils pourront enfin (ré)apprendre à nager et/ou se perfectionner. Tout en profitant des bienfaits des sports aquatiques. »

Une fierté et une joie de pouvoir contribuer à ce projet mais qui fait quand même grincer quelques dents. « C'est un projet merveilleux, sauf au niveau des coûts », continue Patrick

Lecerf. « De 3,5 millions d'euros prévus à la base, la facture totale est passée à 4,5 millions d'euros. Et ça, sans qu'il y ait de dépassement de budget, mais certaines révisions de prix de matériaux ont été démentielles. Et du coup, les subsides prévus à la base (environ 33% du coût total) ont couvert encore moins les dépenses consenties car ils n'ont pas été augmentés (environ 25% du coût final). C'est d'autant plus fou que pour des infrastructures sportives, comme un complexe sportif, on peut atteindre les 75% de subsides. Mais ici, c'était 30% maximum... Pour moi ce n'est clairement pas suffisant. C'est surtout assez incroyable quand on voit que l'accès aux piscines devient de plus en plus compliqué... »

L'objectif de l'intercommunale est d'atteindre l'équilibre financier, sans toutefois se leurrer. « On sait presque avec certitude que l'on sera en déficit. Car si la piscine a coûté cher, les frais de fonctionnement le seront aussi. Et il ne faut pas oublier la technique, le personnel, l'énergie, les salaires des maîtres-nageurs, etc. Ce sera plus facile à gérer car on se répartira le tout entre les 6 communes, mais le déficit sera bien là. Je me suis renseigné, les frais de quelques piscines de la région atteignent les 300 à 450.000 euros, ce n'est pas rien du tout ! Il est peut-être aussi grand temps que la Fédération Wallonie-Bruxelles prenne davantage ses responsabilités et se rende compte des réalités du terrain... » ■ **G.VBG**



Collège Roi Baudouin

CRB Schaerbeek : le premier centenaire d'une longue série

ARNAUD MICHEL

Comme chaque mois, votre magazine vous accompagne à la découverte de la petite et de la grande histoire d'une école. En ce mois de février, direction Schaerbeek et le Collège Roi Baudouin (CRB) qui s'apprête à fêter ses 100 ans le 28 avril prochain ou plus précisément son « premier centenaire », comme le soulignent les interlocuteurs que nous avons rencontrés.

Pour nous parler de l'histoire du CRB, nous nous sommes laissés guider par Véronique Quibus, la directrice actuelle des secondaires générales et du premier degré, Serge Dielens, professeur d'éducation physique et Étienne Vandenhoute, véritable mémoire vivante des lieux. M. Vandenhoute a été successivement élève, éducateur, secrétaire de direction, économiste.

Retour en 1922, année de l'inauguration de l'école des Frères des Écoles Chrétiennes sous la houlette du curé de la paroisse Saint-Albert. Il s'agit de la première école catholique sur le territoire de la commune bruxelloise. « *La création de l'école est partie du constat qu'il y avait la paroisse Saint-Albert et son église mais pas d'école autour* », précise Serge Dielens. Mais tout ceci a également été rendu possible par l'implication humaine et financière des époux Brunner. À cette époque, il s'agissait uniquement d'enseignement primaire. C'est également Madame Brunner qui sera à l'initiative de l'ouverture d'une école pour filles en 1936. Avec l'Ordre des Filles de la Charité, elle met sur pied l'école Louise de Marillac.

« *L'école secondaire a été inaugurée en 1928* », raconte Étienne Vandenhoute. « *Il y avait d'une part l'école des Frères, l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle qui était gratuite et l'Institut Notre-Dame de la Paix (INDP) qui était une école payante.* » Les deux écoles ont coexisté jusqu'à leur fusion en 1960.

Entre les deux, la Seconde Guerre mondiale éclate. Ce qui deviendra plus tard le Collège Roi Baudouin résiste. « *Nous avons été réquisitionnés et occupés durant la guerre. D'abord par les Allemands, ensuite par les Anglais* », explique M. Dielens.

« *Après la fusion en 1960, l'Institut Notre-Dame de la Paix s'axe assez fortement sur les sciences et les mathématiques. À l'époque, il y avait peu de sections. C'est en 1965/1966 qu'une section économique voit le jour* », nous détaille Serge Dielens. « *Dans les années 70, l'école n'était pas encore mixte. Il n'y avait que des garçons.* »



©DR

C'est au début de l'année scolaire 1971/1972 que les premières enseignantes féminines sont arrivées. On en était tous amoureux », en rigole aujourd'hui M. Dielens.

C'est également dans les années 1970 qu'étaient organisées des fêtes d'école dignes d'une fête foraine. « La fancy-fair se déroulait sur un week-end. C'était extraordinaire. Il y avait des auto-scooters, du tir à la carabine et plein d'autres choses. »

La Fondation Brunner

À l'étroit dans leurs locaux, des nouveaux bâtiments sont construits pour les classes de 5^e et 6^e secondaires à quelques rues de là. Des travaux qui restent supervisés, encore actuellement, par les héritiers des époux Brunner. « La fondation Brunner est toujours propriétaire des bâtiments. Ils le sont aussi du cercle paroissial dans lequel nous avons aménagé les locaux pour les 5^e et 6^e. Nous avons besoin de leur accord pour réaliser des travaux. Ils vérifient ce que nous prévoyons avant l'exécution. La fondation est basée aux Etats-Unis. Elle y aide d'ailleurs beaucoup d'écoles. Ils interviennent pas mal pour les travaux qui concernent les sanitaires, l'hygiène », explique M. Vandenhoute.

Les années 1980 marqueront elles aussi l'histoire de l'école. Dès la première année de la décennie, la mixité fait son apparition et en 1986, l'Institut Saint Jean Vincent voit le jour, un premier degré autonome.

Ouverture vers les associations

En 1981, l'accent est mis sur le sport. « On a développé l'éducation physique avec une option qui comptait 6 heures de ce cours. C'est d'ailleurs cette même année qu'une des chapelles a été transformée en salle de sport », note Serge Dielens, le prof d'éducation physique. « Des activités parascolaires sportive se sont bien développées, le futsal notamment. Nous avons une salle de muscu, une salle de danse, de tennis de table, d'escalade. Plus globalement, pas mal de clubs sportifs et d'associations utilisent les locaux de l'école. »

Jusqu'en 1981, des Frères habitaient encore les lieux. Les deux ailes du bâtiment sont reliées entre elles par les anciennes chambres des Frères. « À

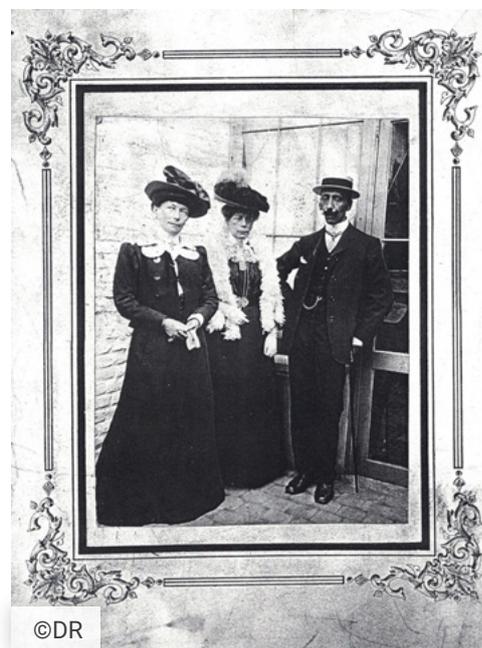
l'étage supérieur, il faisait très froid. L'endroit a été surnommé la Sibérie. Au départ, l'établissement comptait trois chapelles », se rappelle Étienne Vandenhoute.

L'ouverture, c'est aussi la raison pour laquelle l'école est devenue le Collège Roi Baudouin en 1996. « Le changement de nom avait cet objectif d'ouvrir à plus de diversité, qu'elle soit sociale, qu'elle ait trait aux racines des élèves », argumente Véronique Quibus.

Et de diversité, il en est question au quotidien au Collège Roi Baudouin de Schaerbeek. « En 2007, nous avons plus 46 nationalités différentes, de partout dans le monde », ajoute Serge Dielens.

En 100 ans, le CRB a vu passer des illustres élèves. « Nous avons eu Bertrand Crasson, footballeur à Anderlecht et Diable Rouge, Erico Salamone acteur qu'on a déjà pu voir dans de séries telles que « Ennemi public » ou actuellement dans la série sur les tueries du Brabant, « 1985 » », annonce non sans fierté M. Dielens.

Et pour fêter ce jubilé, l'école met les petits plats dans les grands le 28 avril prochain. « Les élèves du premier degré participeront à un cross. Il y aura un tournoi de mini-foot, un concours d'éloquence à partir de témoignages d'anciens... et plein d'autres choses », se réjouit déjà la directrice, Véronique Quibus. ■



©DR

Votre école a une histoire ?
Contactez-nous !
redaction@entrees-libres.be

« Notre mission : permettre à l'enfant de retourner le plus vite possible à l'école »

ARNAUD MICHEL

Depuis maintenant 5 ans, Bernadette Paquot a rejoint l'équipe de « L'École à l'hôpital et à domicile » (EHD). Cette association composée de bénévoles soutient les familles et aide les enfants qui en sont privés pour raisons de santé à garder le contact avec l'école. Elle possède des relais aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si madame Paquot s'est lancée dans ce projet, c'est parce que la structure de l'EHD est solide : « Une amie m'a proposé d'entrer dans l'association mais je voulais d'abord voir ce qu'il y avait derrière. J'ai été convaincue. Il y a d'anciens enseignants, d'anciens directeurs, des gens compétents dans ce qui touche aux finances, ... Si j'y suis depuis 4 ou 5 ans, l'association a fêté ses 40 ans en 2022. »

Quelques années plus tard, elle est une des responsables de l'antenne de Huy-Waremme-Liège. « J'adore les enfants. Je suis maman et grand-mère. J'ai travaillé auparavant dans une école des devoirs à Vaulx-sous-Chèvremont. »

En 40 ans d'existence « L'École à l'hôpital ou à domicile » a évolué. « Nous n'effectuons plus que très peu de missions dans les hôpitaux. Presque tous les hôpitaux ont leur structure, leur classe, leurs enseignants. Mais cela reste une possibilité. Nous intervenons davantage à la maison entre deux hospitalisations d'une enfant malade, par exemple. »

Les dernières années ont vu éclore de nouvelles problématiques. « Aujourd'hui, nous avons beaucoup de demandes relatives à de la phobie scolaire ou du harcèlement. Des enfants qui ne se sentent pas bien à l'école », explique notre bénévole.

Pour bénéficier de ce soutien, plusieurs conditions doivent être respectées. « La demande doit venir de l'école ou des parents. L'enfant doit être inscrit dans une école. S'il a décroché, il doit également y être retourné au moins un peu pour que nous puissions le prendre en charge. » Une charte lie d'ailleurs les parents et l'EHD.

Une fois ces conditions remplies, le processus se met en place. « Dans le cadre d'enfants présentant des problèmes d'ordre psychologique (phobie,...), nous entrons en contact avec le médecin psychiatre, déjà pour nous assurer qu'il n'est pas trop tôt pour intervenir. Ensuite, mon rôle est de rencontrer les parents en présence, si possible, de l'enfant. Après cela, je recherche un professeur. Les professeurs doivent répondre à une grille d'activité. Ma mission est également

de suivre l'évolution de l'enfant. Dans le processus, l'école est évidemment partie prenante. »

Tous les membres des équipes de l'EHD sont bénévoles, qu'ils soient conseillers, encadrants ou professeurs. Ces derniers sont d'anciens enseignants mais on retrouve aussi des ingénieurs, des juristes, des logopèdes, notamment. Tous poursuivent un seul but : permettre à l'enfant de retourner à l'école le plus vite possible en construisant une relation de confiance entre les parents, l'enfant et l'école. ■



©DCStudio

Devenez bénévole auprès de nos écoles !

S'engager comme bénévole dans une école de l'enseignement catholique, c'est s'investir pour un enseignement de qualité, au sein d'une société solidaire, respectueuse et ouverte. C'est aussi transmettre des valeurs auxquelles on croit. Prêts à vous engager ? Une heure ? Une heure... par jour ? Par semaine ? Par mois ? Les écoles n'attendent que vous... Envoyez-nous un mail sur l'adresse po@segec.be en précisant l'école que vous souhaitez aider. Ou connectez-vous sur la plateforme www.giveaday.be qui répertorie les besoins concrets de certains établissements. ■



Se connecter



Les besoins de nos écoles



Epikids : des émissions télé pour aviver la curiosité des 8-13 ans

ARNAUD MICHEL

Arnaud Stiepen est professeur de mathématiques et de physique en secondaire à l'Institut Libre du Condroz Saint-François à Ouffet. Astrophysicien de formation, il possède plusieurs casquettes. Dont une assez singulière : il anime des émissions de vulgarisation scientifique sur Védia, la télévision locale de la région de Verviers.

« J'exerce une activité complémentaire en tant que vulgarisateur. J'écris des livres et donne des conférences. C'est dans ce cadre que je collabore avec Védia pour deux émissions de télé », explique Arnaud.

« *Epistème* », la première, a vu le jour il y a 3 ans. Elle aborde des thèmes aussi variés que l'intelligence artificielle, le rire, le chauffage, la bière ou encore les inondations. « *Epistème s'adresse à un large public, plutôt adulte.* »

« La seconde émission, « *Epikids* », est beaucoup plus récente. Elle a débuté en décembre 2022, pour un public d'enfants entre 8 et 13/14 ans. Nous en sommes donc au tout début », complète Arnaud Stiepen. Avec *Epikids*, il a dû s'adapter à un public plus jeune que celui qui se trouve en face de lui au quotidien à l'Institut Libre du Condroz. « *Epikids vient d'une demande du public d'Epistème*

de créer un programme destiné aux enfants. On avait également ce projet en tête. » Il n'y avait donc « plus qu'à »...

Collaborer avec les écoles

Mais *Epikids* est autre chose qu'une simple adaptation d'*Epistème*. « *Ce sont deux concepts un peu différents. Pour Epikids, on travaille en collaboration avec les écoles. Quand on choisit un sujet, on s'assure que celui-ci plaise au public visé. Je questionne ensuite les enfants sous forme de micro-trottoir. Sur base des réponses des enfants, j'adapte l'émission. Chaque épisode va dans une école de l'arrondissement. Nous sommes vraiment dans la co-construction.* »

Arnaud Stiepen n'est pas seul dans son studio pour animer ces capsules d'environ 15 minutes. Il est en effet assisté par Stipy, un robot créé en images de synthèse. De quoi donner une émission

pétillante, dynamique et rythmée dont chaque épisode ravira les têtes blondes avides d'apprendre.

Ces capsules vidéo font le bonheur de nombreux enseignants. Un succès scolaire qui n'était pourtant pas nécessairement recherché. « *Je sais que certains épisodes d'Epistème sont utilisées par des collègues. Pourtant, je ne les crée pas dans l'objectif final d'arriver dans les classes. Vu la variété des thématiques abordées, ils peuvent néanmoins être repris lors de cours de sciences mais pas seulement. Je pense notamment aux cours d'histoire ou de géographie* », détaille l'astrophysicien.

Arnaud et Stipy vous donnent rendez-vous chaque 2^e mercredi du mois sur Védia et en replay où et quand vous le souhaitez via le site de la télévision locale verviétoise. Avant de voir le concept grandir ? « *Plusieurs autres télévisions locales sont intéressées par des déclinaisons de l'émission* », annonce prudemment Arnaud Stiepen. Un succès pleinement mérité qui récompenserait un investissement au service des jeunes et des moins jeunes. ■

Vous êtes un enseignant 2.0 ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be

« Donner les clés à mes élèves pour qu'ils reprennent **confiance** en eux et en leurs capacités, qu'ils deviennent **autonomes** et se **révèlent** »

GÉRALD VANBELLINGEN

Cela fait dix ans que Megan Giart a intégré l'équipe éducative de l'école du Soleil Levant à Braine-l'Alleud. Une école spécialisée de type 3 (troubles du comportement et autisme) qui s'est donnée pour mission de réintégrer des élèves au parcours de vie souvent très compliqués dans l'enseignement ordinaire. En leur redonnant le goût de l'école, confiance en eux et en leurs capacités et en répondant à leurs besoins. Une approche que Megan Giart a fait sienne en apportant sa propre sensibilité dans des cours teintés de sophrologie, de CNV (communication non-violente), de musique, de relaxation, de travail sur la respiration et sur les besoins des élèves. Pour une classe très Rock'n'roll où toutes les journées sont une aventure en soi !



MON ANNÉE

MEGAN GIART

Enseignante école du Soleil Levant
de Braine l'Alleud

En début d'année, je suis :

« D'année en année, j'ai appris à me fixer de moins en moins d'attentes. Car j'ai remarqué au fur et à mesure du temps que si mes attentes étaient moins élevées au départ, celles des élèves n'en étaient que décuplées. J'essaie donc au maximum de m'adapter à eux, de n'être jamais trop carrée en programmant plein d'ateliers ou autres, mais de voir aussi ce qui les intéresse au quotidien, ce avec quoi ils sont venus en classe aussi. Ça peut-être une plante, un jeu, une épice, une figurine, etc. Que ça vienne d'eux en fait. Même si je sais que construire mon cours au jour le jour ou m'adapter constamment me demande énormément d'énergie. »

En fin d'année, je me sens... :

« Comme la plupart des enseignants, on se donne tellement qu'on se sent épuisé en fin d'année. Mais l'important, c'est comment mes élèves se sentent et qu'ils aient le sentiment d'avoir grandi à mes côtés. Car le rôle d'une enseignante à mes yeux, c'est de donner aux élèves les clés pour qu'ils évoluent, pour qu'ils se révèlent eux-mêmes. Car il faut que ça vienne d'eux. Et si on y arrive, c'est gagné ! Avec la plus belle des victoires qui serait pour moi de les voir repartir dans l'ordinaire, ça c'est génial ! »



CARRIÈRE



Le jour où j'ai décidé d'être prof :

« Pour moi, c'était soit l'IAD (Institut des Arts de Diffusion), soit je devenais enseignante. Et j'ai opté pour l'enseignement tout en me disant que ma fibre artistique aurait toujours une place dans ma vie. Pendant mes études, je me destinais tout d'abord à donner cours en humanités, mais j'ai très vite bifurqué vers les primaires car je me suis rendue compte qu'avec les plus jeunes, on pouvait tout travailler, sans se focaliser uniquement sur une matière. Et c'est ça qui me plaît ! »

Le jour où je suis devenue prof :

« J'ai presque immédiatement commencé à donner cours ici à l'école du Soleil Levant à Braine-l'Alleud. Je me souviens encore que mon entretien d'embauche avait duré plus de 3h. L'ancien directeur m'avait présenté chaque classe, expliqué en détails la manière de travailler et montré que le grand objectif de l'école c'était vraiment de réinsérer les élèves dans l'ordinaire en les poussant vers le haut, en leur redonnant confiance et en partant de leurs besoins à eux. Ce qui m'a immédiatement séduite. Et à présent, cela fait 10 ans que j'ai intégré l'équipe, ce qui commence à me faire un petit bagage. »



©DR

Chaque mois, Entrées Libres part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs !

La façon d'enseigner d'un(e) de vos collègues vous inspire et vous vous dites qu'il ou qu'elle mériterait d'être plus (re) connu(e), contactez-nous !
redaction@entrees-libres.be



ET SI... ?

Si j'étais ministre de l'Éducation, mes premières décisions seraient :

« Vous avez deux heures pour tout noter ? (rires). Je pense vraiment que dans le spécialisé, les besoins sont très nombreux. Mais il nous faudrait surtout plus de moyens pour permettre aux élèves d'avoir les mêmes chances que dans l'ordinaire car leurs besoins sont tout simplement différents. Rien que pour passer le CEB par exemple, c'est ultra-complicé. Comment voulez-vous qu'un enfant placé en internat spécialisé puisse bosser autant qu'un élève de l'ordinaire dont les parents sont à fond derrière ? Je ne remets pas en cause l'internat, ni les parents d'élèves dont beaucoup se battent pour leurs enfants, mais seulement les moyens dédiés à l'encadrement des élèves du spécialisé. Même ici à l'école, on n'a par exemple qu'une seule logopède pour toute l'école, une psy, etc. Ce n'est pas assez pour explorer en profondeur les besoins/problèmes de nos 50 élèves. Il y a un besoin criant de beaucoup plus de moyens, et notamment humains. »

D'autres messages à passer en haut lieu ? :

« Il faudrait inclure l'accès au parascolaire dans les discussions liées à l'enseignement, uniformiser les réseaux (ce qui pourrait être pour moi une solution pour dégager plus de moyens), valoriser la profession, penser aux avantages extra-légaux qui n'existent pas pour les enseignants, etc. Sans oublier d'insister sur les besoins spécifiques des élèves. À quoi cela sert de leur coller des étiquettes, de leur faire passer à tout prix des épreuves certificatives. Car souvent, cela engendre beaucoup de stress et cause plus de mal que de bien. Les ministres ou décideurs ont parfois tendance à oublier que ce qui importe vraiment, c'est l'évolution des enfants, pas les objectifs qu'on s'était donné pour mission d'atteindre au début de l'année. Enfin, si cela ne tenait qu'à moi, je suis persuadée qu'il faudrait généraliser des temps d'ancrage et de respiration au quotidien dans toutes les classes et quel que soit le type d'enseignement, ce qui diminuerait à mon sens drastiquement le stress des élèves. »

Ma façon de donner cours en quelques lignes... :

« Je pense qu'en 10 ans ma façon de donner cours fait le lien avec mon parcours personnel. J'ai suivi une formation en orthopédagogie à Defré, en psychomotricité au Parnasse, en sophrologie aussi et puis je suis chanteuse également. Je pioche donc des éléments de toutes ces disciplines pour mes cours. Avec par exemple un atelier de relaxation pour faire le lien avec la sophrologie, un gros travail sur la respiration qui fait le lien avec la musique où j'apprends à mes élèves à vivre leurs émotions, à exprimer ce qu'ils ressentent ; ou encore par la mise en place d'une ambiance à l'aide d'une musique calme. Le tout dans l'idée que tout le monde doit respecter la parole de l'autre. Ce qui fait ici le lien avec ma formation en CNV. Un mode d'expression et d'écoute qui m'a été transmis par ma maître de stage de l'époque (Mira Vanden Bosch) et qui entend favoriser des attitudes constructives et positives pour mieux prévenir ou aborder des situations problématiques. Ce qui permet de s'ouvrir au rapport à l'autre, à soi, à ses émotions, à son corps, etc. Autant de composantes de ma méthode qui peuvent paraître un peu moins traditionnelles pour certains mais qui sont ultra-importantes à mes yeux car elles permettent aux élèves d'évacuer le stress de leur quotidien, de gagner en autonomie et de se révéler peu à peu. »

Permettre aux élèves de se révéler, c'est aussi l'objectif de l'école :

« Au niveau des matières, notre crédo à l'école c'est : chacun son rythme. Avec des élèves qui ne sont pas obligés de progresser de manière homogène. Un élève peut donc avoir un niveau de 3^e année en lecture, un niveau de 1^{ère} en math, etc. Ce qui nous importe, c'est leur évolution. Notre mission c'est de les accompagner, les booster, les encourager pour qu'ils évoluent personnellement. Car la priorité c'est aussi de les maintenir dans le scolaire, de les faire évoluer et de leur (re) donner le goût de l'école. »

Une journée-type à l'école, ça ressemble à... :

« C'est très rock'n'roll. J'instaure des rituels en leur demandant toujours comment ils vont, comment ils se sentent, puis on s'occupe du calendrier pour les aider à se structurer dans le temps. Enfin, niveau matière, on prône la pédagogie active avec une collègue. On part de l'enfant, de ses besoins et/ou intérêts. Et de temps à autre, ils apportent des objets en classe et alors on construit le cours de manière interdisciplinaire autour. Par exemple, un de mes élèves avait apporté une machine à écrire. Nous avons alors exploré l'historique de la machine depuis son invention, son utilité et son évolution actuelle. Sans oublier son observation minutieuse via les cinq sens. Une approche avec laquelle on veut pousser les élèves vers l'autonomie, leur redonner confiance aussi, car leurs parcours de vie sont souvent hyper compliqués. »



DIFFICULTÉS

Mes difficultés au quotidien... :

« Autant je suis passionnée et convaincue par ce que je fais, autant il faut admettre qu'il n'est pas toujours évident de bosser ici. Car notre quotidien est aussi fait de violence. Et dans ces moments-là, il faut autant pouvoir protéger les élèves d'eux-mêmes, qu'envers les autres élèves ou nous les enseignants. En cas de crise, j'essaie alors le plus possible d'expliquer ce qu'il va se passer à l'élève. Et petit à petit, on peut désamorcer cette crise - ou pas car ça ne fonctionne pas toujours. L'une des grandes chances que l'on a ici à l'école du Soleil Levant, c'est qu'on forme une équipe soudée. Car quand on craque, on partage les problèmes entre nous pour trouver une solution collective. »

Le dialogue pour canaliser l'agressivité, c'est encore de la CNV :

« Mes élèves ont des parcours de vie très compliqués. Et ils ont parfois l'impression que la colère fait partie d'eux. Mais non, il faut leur expliquer que ce n'est qu'un sentiment, qui vient et qui part. Qui peut nous submerger mais qui ne nous définit pas. Et petit à petit, ça me permet de découvrir le « vrai » gamin qui se cache derrière l'élève en colère et qui a des problèmes. »



L'indifférence aux différences n'est pas une solution

ÉDITH DEVEL

Depuis toujours, la sociologie de l'éducation est confrontée à un paradoxe : « [...] les (futurs) enseignants sont les plus concernés par les résultats de la recherche en sociologie de l'éducation mais ils sont les plus réticents à l'égard des savoirs sociologiques qu'ils mobilisent peu dans leurs pratiques. » Soit. Cela n'a pas découragé Branka Cattonar et Hugues Draelants qui proposent un Manuel de sociologie de l'éducation (De Boeck, 2022) qui sort des sentiers battus avec sa structure originale et son approche nuancée.

Gâce aux nombreux extraits de textes choisis et commentés qui jalonnent les 12 chapitres, on a le sentiment de plonger réellement dans la réflexion et de devenir un sociologue en herbe. Exit les renvois à des ouvrages dont on ne prendra probablement jamais le temps de lire le fond. Les extraits et divers conseils pratiques sont autant d'illustrations, de moyens d'expliquer les approches sociologiques brillamment synthétisées par les auteurs.

Et pour donner du sens à leurs propos, des supports culturels variés (livres, podcast, films, séries, BD...) sont suggérés. Ainsi le lecteur découvrira tantôt que la BD « *L'arabe du futur* » de Riad Sattouf, la chanson de rap « *Né sous la même étoile* » du groupe IAM, le film « *Le cercle des poètes disparus* » ou encore le livre de photographies « *Les mondes de l'école* » et bien d'autres encore, constituent autant de ressources pour nourrir sa pratique.

Un exposé nuancé

La réalité de l'École d'aujourd'hui est largement couverte, depuis le fin niveau de la classe jusqu'aux strates des politiques éducatives. Un message important en filigrane : l'enseignant peut agir à son niveau : « [...] le savoir sociologique ne doit pas décourager les enseignants d'œuvrer pour une école plus égalitaire car aucun élève n'est assigné à un destin social. [...] Si le fatalisme est un écueil à éviter, l'optimisme béat l'est donc tout autant car la lutte contre les inégalités scolaires est une tâche difficile, toujours à recommencer et qui nécessite une compréhension sociologique approfondie et nuancée des réalités scolaires. »

Si tout ne se joue pas au niveau de la classe, il faut aussi reconnaître que tout ne se joue pas au niveau politique ou institutionnel. Dans ce manuel, ce ne sont pas tant les thèmes retenus qui marquent mais la manière dont ils sont

traités. Plusieurs focus mettent en avant des questions controversées (ex : l'intelligence, une question taboue ?, les parents sont-ils démissionnaires ?, est-il possible d'identifier la meilleure méthode pédagogique ?) avec une volonté des auteurs de présenter « la pluralité (et parfois l'incompatibilité) des interprétations sociologiques. »

« La recherche ne nous dit pas ce que devrait être l'école. Une telle question est de nature éthique et politique [...] les manières d'y parvenir ne font pas consensus et les recherches ne permettent pas forcément de trancher les débats. [...] Un élève n'est pas un autre, ce qui fonctionne avec un élève peut ne pas fonctionner avec un autre ou dans un autre contexte. Ce qui explique l'échec ou la réussite dépend de nombreux facteurs qu'on ne peut tous isoler et maîtriser. »

Parce que, comme l'écrivait déjà Bourdieu en 1980, « la connaissance du plus probable est ce qui rend possible, en fonction d'autres fins, la réalisation du moins probable », celles et ceux qui souhaitent accompagner les élèves à se libérer des déterminismes découvriront cet ouvrage avec intérêt. ■



ÉRIC DE BEUKELAER

A-t-on le droit de blasphémer, ou de se moquer d'une religion ?

Il y a quelques mois, eut lieu un attentat contre Salman Rushdie. Après avoir vécu, trente années durant, une existence fugitive suite à la condamnation par l'ayatollah Khomeiny, à l'époque guide suprême en Iran, cet intellectuel a été poignardé à New-York par un jeune fanatique, persuadé d'ainsi laver l'honneur bafoué de Dieu. Motif ? Son roman « *Les versets sataniques* » ('88) aurait blasphémé. De par la fatwa, tout bon musulman était depuis en droit de l'assassiner. Cette histoire rappelle l'attentat contre « *Charlie Hebdo* » suite à la publication de caricatures de Mahomet, ainsi que le meurtre de Samuel Paty, un professeur d'histoire qui se fit décapiter pour avoir montré à ses élèves ces caricatures. Tout cela, au XXI^e siècle... Ces différents attentats ont trait à l'islam, mais la violence contre ceux qui se moquent du sacré, concerne potentiellement toutes les religions et même les idéologies anti-religieuses – qui sont des sortes de religions – tel le marxisme. D'où la question : a-t-on le droit d'impunément se moquer d'une religion, c'est-à-dire de ridiculiser ce qui est sacré pour ses fidèles ?

Les questions de foi sont importantes pour le prêtre que je suis, mais je le dis avec force : aucune religion ne peut être vectrice de violence. Et ceci pour deux raisons : l'une est politique et l'autre théologique. La raison politique : la démocratie est un régime où la parole remplace la violence. Il y est loisible de débattre, de discuter, voire de se disputer, mais non pas de se faire justice. Je ne suis pas obligé de rire de tout ; j'ai le droit de m'offusquer – voire de me fâcher – par rapport à certaines publications. En cas de diffamation claire, je puis même saisir les tribunaux.

Mais rien n'autorise la violence à l'encontre de celui qui m'a offensé. La raison théologique : si Dieu est Dieu, comment une déclaration, un écrit ou un dessin pourraient-ils l'empêcher de dormir ? Il connaît le cœur de l'homme mieux que nous, puisqu'il nous a créés libres. Celui qui fait violence pour « *venger l'honneur divin* », trahit que son image du Très-Haut est celle d'un personnage faible et falot, qui a besoin qu'on le protège des excès humains... Ce faisant, il fait une double injure au Seigneur : d'abord en le rabaissant à la dimension d'un tyran insécurisé qui frappe quand on le moque ; ensuite en faisant du tort à ses frères humains, qui sont des créatures de Dieu. En clair : le vrai blasphémateur est celui qui use de violence au nom de Dieu.

L'humour fait d'ailleurs du bien à toute religion, car il invite à retrouver ce qui est essentiel, en relativisant des aspects accessoires. Parfois cependant, le rire se mue en raillerie. Et cela peut faire très mal de voir ridiculiser ses convictions les plus sacrées. Qu'importe... À l'époque du massacre de « *Charlie Hebdo* » j'avais écrit dans le quotidien « *Le Soir* » : « *L'humour grivois et lourdement potache de Charlie ne me plait guère, mais je n'en suis pas moins « Charlie », car celui qui brandit le fusil contre le crayon, insulte les valeurs humanistes sur lesquelles une société est bâtie* ». La liberté d'expression n'est pas réductible aux propos qui plaisent. Je le répète : face aux moqueries qui m'agressent, j'ai le droit de ne pas rire, de répondre de façon appropriée, voire de me mettre en colère, mais non de faire taire la dérision par la violence. Surtout au nom de Dieu. Il s'agit là du suprême blasphème. ■



© Catherine Jouret

« Mener une réflexion sur l'acceptation de la différence et sur la bienveillance »

ARNAUD MICHEL

Ce mois-ci dans votre rubrique « Livres », focus sur le tome 1 des aventures de Jojo le super-héros, « À l'écoute de Pauline ». Guillaume Vandaële, son auteur, délivre un beau message de tolérance et de bienveillance. Pour sa première mission, Jojo va venir en aide à la nouvelle élève de sa classe, Pauline, une jeune fille malentendante qui ne veut plus porter ses appareils auditifs à cause du regard des autres.



Guillaume Vandaële © DR

Présentez-vous à nos lecteurs. Quel est votre parcours ?

« Je suis professeur des écoles depuis plus de 20 ans à Bayeux en Normandie. J'ai toujours eu la passion de l'écriture, notamment pour le théâtre. »

C'est donc comme cela que vous en êtes arrivé à l'écriture de ce premier album jeunesse ?

« J'avais surtout promis à mes enfants, qui sont sourds de

naissance, de leur écrire un livre hommage dans lequel j'essaierai de traiter de la surdité. Avec l'objectif de toucher un maximum de gens. Le handicap me touche personnellement et je le rencontre également dans mon métier d'enseignant. »

Avec l'objectif de permettre la réflexion en classe car un livret pédagogique accompagne le livre.

« J'ai fait cela pour mener à une réflexion sur l'acceptation de la différence et sur la bienveillance. Le message est qu'on a tous un super pouvoir si on le désire. Tous les enfants ont un super pouvoir. Ne pas rejeter l'autre en est un. Au départ, les enfants ne pensent pourtant pas que c'en est un. Pour eux, un super pouvoir, c'est de voler, par exemple. Le livret pédagogique est destiné à prolonger la découverte en classe en mêlant le débat au ludique. »

Ce lien avec la classe et les enfants a l'air d'être important pour vous.

« Oui. J'ai envie de créer un maximum de liens. Je me nourris de toutes les remarques. Par exemple que des classes nous disent qu'elles aimeraient que Jojo soit confronté à telle ou telle problématique que les élèves ont vécue pourrait déboucher sur des sujets pour les prochains tomes. Je réalise aussi à la demande des visios avec des classes pour échanger. On organise aussi des concours. Le premier est un concours de dessin d'un futur personnage de la série. Un autre concours consistera à donner un nom au chien de Jojo. Le nom choisi apparaîtra dans les prochains albums. »

Vous nous confirmez donc que « À l'écoute de Pauline » ne sera pas la seule mission de Jojo le super-héros ?

« Quand j'ai eu la chance de trouver ma maison d'édition, les Éditions Panthère, ils ont tout de suite voulu créer une série jeunesse. L'objectif est que les missions de Jojo correspondent aux thèmes auxquels les enfants sont confrontés. On a également une réflexion autour de Jojo afin que chaque enfant puisse s'identifier à lui. »

Justement, à propos de Jojo, on se rend compte qu'on n'est pas dans le cliché du premier de classe à qui tout réussit. Au contraire, avant de se révéler dans sa mission, il est plutôt ennuyé par l'école. Le message, c'est aussi qu'un enfant peut trouver de la valorisation, du sens et de la reconnaissance par-delà l'unique prisme des résultats scolaires ?

« Au départ, tout le monde ne trouve pas toujours sa place à l'école, au niveau des apprentissages. Mais d'autres belles valeurs peuvent être développées. Jojo est là pour être un modèle pour un maximum d'enfants dans l'écoute et l'aide qu'on peut apporter à ses copines et copains de classe. Peut-être même qu'en lisant les aventures de Jojo, certains enfants vont se rappeler une histoire vécue et se dire qu'il est toujours possible d'agir. » ■



© gstudioimagen

CONCOURS



Guillaume Vandaële
&

Ana B. Alvarez Sanchez,

Jojo le super-héros - À l'écoute de Pauline,

Editions Panthère, 45 p., 14€

Nous vous offrons 4 exemplaires du livre de Guillaume Vandaële. Plongez dans la première mission de Jojo. Ce jeune garçon rêve chaque nuit de devenir un super-héros avec cape, super-pouvoir et toute la panoplie. Il découvrira bien vite qu'être un super-héros, ça peut également se réaliser par des petits gestes qui ont un grand impact sur ceux qui les reçoivent.

Jojo va venir en aide à Pauline, une nouvelle élève. Elle est malentendante et ne porte plus ses appareils auditifs à cause du regard des autres. Une situation qui va peiner Jojo. Il va alors enfiler sa cape de super-héros pour trouver des solutions pour que Pauline se sente bien dans sa nouvelle classe.

Un livre plein d'empathie, de bienveillance et de sensibilité à mettre d'urgence entre les mains d'un maximum d'enfants.

Pour tenter votre chance, rendez-vous, avant le 28 février, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois passé sont : Marcel Preaux, Elisabeth D'or, Severina Sciacchitano, Luc Jooris et Marie Trogu. Bravo à eux!



Bruno Humbeek
Hyper-parentalité

Mardaga

144 p., 19,90€

chaque famille à se délester des attentes éducatives excessives qui peuvent parfois entacher la relation parent-enfant. Mieux vivre son hyper-parentalité dans le contexte actuel, donner envie aux enfants de grandir en dépit de l'imperfection du monde pour y trouver le bonheur, tels sont les objectifs visés par l'auteur.

HYPER-PARENTALITÉ

Êtes-vous angoissé de voir grandir vos enfants en ces temps incertains ? Cherchez-vous à contrôler leurs déplacements, leurs activités, leurs rencontres ? Anticipez-vous tous leurs besoins ? Cherchez-vous en permanence leur bonheur absolu, en vous oubliant parfois un peu ?

Vous êtes sans doute un hyper-parent. Pas de panique, l'hyper-parentalité n'est ni un défaut ni une maladie. C'est juste la preuve que vous souhaitez avant tout offrir à vos enfants un avenir heureux. Et cet avenir n'est plus garanti en ces temps d'inquiétude. Comment faire ?

Bruno Humbeek propose d'aider chaque famille à se délester des attentes éducatives excessives qui peuvent parfois entacher la relation parent-enfant. Mieux vivre son hyper-parentalité dans le contexte actuel, donner envie aux enfants de grandir en dépit de l'imperfection du monde pour y trouver le bonheur, tels sont les objectifs visés par l'auteur.

LA GUERRE DES LULUS – LA MAISON DES ENFANTS TROUVÉS

Lucas, Lucien, Luigi et Ludwig, les Lulus, sont quatre pensionnaires de l'orphelinat de l'abbaye de Valencourt. Vous les avez aimés en BD ? Vous ne serez pas déçus de cette adaptation en roman.

Lors de l'évacuation de l'orphelinat, ils ont fait le mur et manquent donc à l'appel. Les voilà livrés à eux-mêmes en pleine Grande Guerre, à l'arrière des lignes allemandes. Ils vont donc devoir se débrouiller et survivre en ne comptant que sur eux-mêmes, entourés des dangers perpétuels de la guerre. Ils seront bientôt rejoints par une cinquième "Lulu".

« La Guerre des Lulus » a également été adapté au cinéma dans un film sorti le 18 janvier dernier.



D'après le best-seller de Régis Hautière et Hardoc

La Guerre des Lulus – La Maison des enfants trouvés

Casterman, 128 p., 7,50€



Agnès de Lestrade, Stéphanie Marchal

Le nuage de papa

40 p., 14€

LE NUAGE DE PAPA

Ce livre jeunesse traite du sujet sombre qu'est la dépression. Par des dessins et des mots simples, ce livre aborde cette thématique sous le regard d'un enfant.

Quelle place peut prendre l'enfant et comment peut-il aider un parent qu'il voit souffrir ? Comment faire sortir ce nuage qui plane sans cesse au-dessus de papa, tantôt très sombre, tantôt plus petit ?

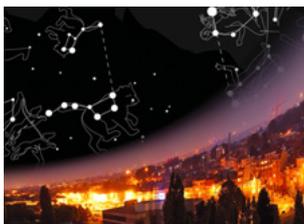
Un très bel ouvrage qui incite à l'empathie, la bienveillance et la patience. Les clés pour une issue favorable et joyeuse...



SE FORMER AUX DÉBATS D'ACTUALITÉ GRÂCE AU BELVUE MUSEUM

Colonisation, démocratie, citoyenneté, discrimination, éducation, genre, histoire, justice, migration, etc. Le BELvue Museum propose aux jeunes de s'immerger dans le passé, le présent et l'avenir de notre société. Qu'est-ce que la démocratie, comment fonctionne la société belge, pourquoi est-ce si important d'aborder et de débattre des différents thèmes cités auparavant ? Et surtout comment le faire. L'équipe éducative du BELvue vous propose un vaste choix d'activités mais aussi de formations en ligne pour permettre à tout(e) enseignant(e) qui le désire de mener ces débats en classe. Gratuites, ces formations vous fourniront des méthodes pédagogiques, des outils et des pistes pour mener à bien ces débats on ne peut plus actuels avec vos élèves. Au programme de ces prochains mois, deux formations vous sont d'ores et déjà proposées : *"Comment gérer un débat en classe avec des élèves du secondaire ?"* et *"Comment parler de la colonisation en classe avec des élèves du 3^e degré du secondaire ?"*.

Les infos complètes : <https://bit.ly/belvuemusee>



QUAND UN PLANÉTARIUM S'INVITE À L'ÉCOLE

Vous souhaitez découvrir l'espace, l'astronomie et l'univers sans quitter votre école ? C'est possible grâce au planétarium mobile de l'Observatoire royal de Belgique. Ce planétarium mobile – capable d'accueillir une vingtaine de personnes assises – vous permettra de projeter des animations et des films sur l'astronomie et le domaine spatial au sein de votre école. Il propose également un système de simulateur d'univers. Et une quinzaine de films en 360° sont en outre mis à disposition des enseignants qui le souhaitent. Autre bonne nouvelle : la location de ce planétarium mobile est entièrement gratuite pour une période d'une semaine. Il vous sera cependant demandé de venir le chercher sur le site de l'Observatoire royal de Belgique et de le rapporter, évidemment. Au niveau des dimensions, la caisse de l'observatoire mesure 1 mètre de haut sur 1,25 m de long et 1m05 de large (avant de se déplier sur 5 mètres de diamètre et 4m30 de hauteur). Plus de renseignements par mail via : denis.cornet@planetarium.be.

Toutes les infos sur : <https://bit.ly/planetariummob>

PRENEZ PART À LA CAMPAGNE : « STOP HARCÈLEMENT »



La question du harcèlement scolaire constitue souvent un casse-tête pour les équipes éducatives. Savoir repérer des faits, savoir comment venir en aide, savoir comment réagir – tant auprès du harcelé que du harceleur

– voilà autant de difficultés qui se posent régulièrement. L'ASBL Theracomuni a fait de la lutte contre ce fléau l'une de ses priorités. Avec la campagne « Stop Harcèlement », elle veut encourager les jeunes confrontés à ce problème à rester centrés sur leur propre élan de vie, en mettant en avant leur droit à être tels qu'ils sont, sans justification ni complaisance. Pour au final préserver au maximum leur santé mentale. Et pour y arriver et attirer au maximum l'attention sur ce problème, l'ASBL a développé quelques affiches à destination des écoles. Adressées à tous les publics, ces affiches offrent des pistes pour aborder ces situations de vie compliquées. Elles sont accompagnées en outre de pistes pédagogiques qui regroupent des tas d'idées d'activités. Les affiches sont à commander gratuitement sur le site de la campagne « Stop Harcèlement ».

Plus d'infos via : <https://bit.ly/harcelmementstop>

UN JEU PÉDAGOGIQUE POUR FAIRE LE POINT SUR LES RELIGIONS



Vous souhaitez aborder les questions des religions en classe ? Aider vos élèves à mieux comprendre d'où viennent les pratiques et symboles religieux ou encore les aider à faire le tri entre ce qu'ils croient savoir sur les religions et ce qu'il

en est réellement ? Sans oublier les principes de laïcité et de croyances ? Pour y arriver de manière ludique et pédagogique, le centre d'éducation à la citoyenneté du CCLJ (Centre communautaire Laïc Juif David Susskind) vous propose « Kroiroupa », un jeu qui permettra à chacun de se retrouver dans la découverte des religions et de la laïcité. Conçu sous la forme d'un « memory » doublé d'un quiz, ce jeu a pour objectif de rassembler au lieu de diviser, tout en abordant des questions philosophiques avec un jeune public (de 8 à 120 ans !). Toutefois, animer un tel jeu ne s'improvise pas. Il est important pour une personne qui anime le jeu d'être formée non seulement au contenu mais aussi à l'attitude à avoir en tant qu'animateur. C'est pourquoi le CCLJ propose des formations (15 février et 23 mars) pour les professeurs et animateurs au terme desquelles le jeu est offert.

Toutes les infos via : <https://bit.ly/kroiroupa>

LES INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT 2022 SONT EN LIGNE



Qui sont les élèves scolarisés en FWB et combien sont-ils ? Quel est leur parcours ? Quelle proportion des élèves fréquente le spécialisé, le fondamental, le libre, l'officiel, comment se structurent les différents réseaux ou niveaux, quels résultats obtiennent-ils, etc... Les 17^e indicateurs de l'enseignement vous disent tout sur le fonctionnement de notre système éducatif. Au moyen de statistiques, de graphiques, de chiffres et au travers de six grandes thématiques, la direction générale du Pilotage du Système éducatif fait ainsi apparaître une diversité de constats sur les principaux sujets liés à l'enseignement. Pour mieux permettre à tout un chacun de cerner les enjeux, les besoins, les faiblesses, l'organisation et le fonctionnement de notre système scolaire.

Retrouver ces indicateurs via : <https://bit.ly/indicateurs22>

Les vêtements sous toutes leurs coutures

Une conférence-théâtre en classe, qui parle de vêtements sous toutes leurs coutures. La mode, l'industrie, l'histoire du vêtement, ce qu'ils disent de nous, ceux qui les fabriquent ou la surconsommation également. « C'est pas cousu d'avance » se propose comme une réflexion théâtralisée sur les vêtements en les mettant en perspective avec l'histoire des gens qui sont cachés derrière. **Toutes les infos sur :** <https://bit.ly/cestpascousu>

Réinventez le musée du jouet

Le musée du jouet de Malines mène actuellement une vaste enquête sur la culture du jeu en Belgique. L'idée du musée ? Demander aux écoles, aux jeunes et moins jeunes les jouets avec lesquels ils jouent et/ou voudraient jouer. Histoire de déterminer les types de jouets plébiscités et réorganiser leur musée avant le déménagement prochain. **Le lien vers le musée :** <https://bit.ly/jouetmusee>

Le harcèlement sur scène pour mieux le comprendre

Mis au point par la compagnie « Alvéole théâtre », le spectacle « H@rcèlements » met en évidence les mécanismes du (cyber)harcèlement, via la lente descente aux enfers d'une jeune fille harcelée à l'école et dans sa vie privée. Par le forum et l'agora, le spectacle propose aux élèves de chercher ensemble comment l'ensemble des protagonistes peuvent agir pour éviter cette violence. À découvrir au théâtre action de La Louvière. **Les infos :** <http://bit.ly/harcelements>



LE PRIX UNESCO-JAPON EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après qu'une école péruvienne ait notamment fait partie des trois lauréats du prix Unesco-Japon 2021, est-ce qu'une école belge parviendra à se distinguer en 2023 ? Les candidatures pour le prix Unesco-Japon 2023 sont en tout cas ouvertes jusqu'au 14 avril prochain. Financé par le gouvernement japonais, ce prix récompense les programmes et projets entrepris en matière d'éducation au développement durable. Les projets doivent être présentés par des institutions, des organisations ou d'autres entités qui placent le développement durable au cœur de leur mission d'éducation. Le jury évaluera les projets sur leur caractère innovant, leur côté reproductible, évolutif et concret. Les trois lauréats ou lauréates de l'édition 2023 recevront chacun un prix d'un montant de 50.000 dollars américains. Ils seront invités à rejoindre le réseau mondial de l'éducation au développement durable pour 2030 (ESD-Net 2030), afin d'établir une collaboration à long terme avec l'UNESCO.

Plus d'infos sur : <https://bit.ly/3X1cSY1>

Transformez vos élèves en expert en Art

« Great Art for Great Kids », rien que le nom de l'exposition donne le ton. Sur la Grand-Place de Bruxelles cette exposition permet aux enfants de découvrir les plus grandes œuvres d'art d'une manière originale. Car en lieu et place des personnages des célèbres peintures de Van Gogh, Van Eyck, etc. ils pourront retrouver des... pandas, petits cochons, ours polaires et bien d'autres. Pour découvrir d'une façon ludique et décalée les plus grandes œuvres d'art. **Tout savoir sur l'expo :** <http://bit.ly/3w4wcrB>

Éveiller les élèves à la cause animale

Conçue entre autres pour les établissements scolaires, Gaïa vous propose de découvrir l'exposition : « Des animaux et des hommes ». Une exposition pédagogique qui peut être réservée et installée dans un lieu public et qui se présente sous la forme des 15 bâches d'1 mètre sur 1 mètre. Le but de l'exposition ? Inviter les élèves à prendre conscience que les conditions de vie de millions d'animaux dépendent souvent... de nous ! **Toutes les infos :** <http://bit.ly/gaiaexpo>

Tchantchès se dévoile jusqu'en avril

La saison des marionnettes au musée Tchantchès se tiendra jusqu'au mois d'avril prochain, tous les mercredis (14h30) et les dimanches (10h30). Mais pour les écoles, le musée organise des visites guidées les lundis, mardis, jeudis et vendredis en matinée. L'occasion d'en savoir plus sur la légende de ce personnage liégeois haut en couleurs, mais aussi sur la manipulation et la fabrication des marionnettes. Le tout en profitant évidemment d'un spectacle ! **Les infos via :** <https://bit.ly/tchantchesmusee>

